

ACTIVITÉ, EMPLOI ET FORMATION DANS LE BÂTIMENT

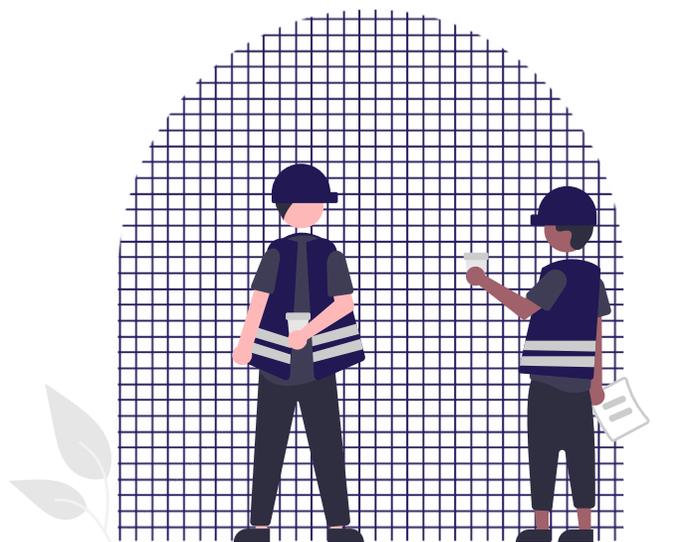
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ÉDITION DÉCEMBRE 2023



Observatoire
des métiers
du BTP



SOMMAIRE

1 AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI EN RÉGION ?

- 1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
- 1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?
- 1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

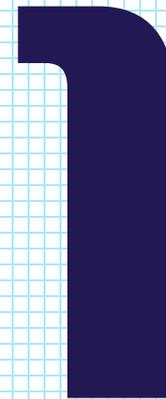
2 QUELLES TENDANCES POUR QUELS CONSTATS DEMAIN EN RÉGION ?

- 2.1 Des entreprises marquées par la crise...
- 2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?
- 2.3 Formation initiale... quelles tendances de fond ?

3 BAROMÈTRES PROSPECTIFS PAR DOMAINE DE MÉTIER ET FONCTION EN RÉGION

- 3.1 Métiers de la Maçonnerie Gros Œuvre
- 3.2 Métiers des Cloisons et Façades
- 3.3 Métiers du Toit et Ossature
- 3.4 Métiers de l'Aménagement Bois
- 3.5 Métiers de la Métallerie
- 3.6 Métiers de l'Électricité
- 3.7 Métiers des Fluides
- 3.8 Métiers du Sol

**AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION :
QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI
EN RÉGION ?**



Concentration du tissu économique Bâtiment sur quelques domaines d'activité

27 751 ↗ (+2%)*

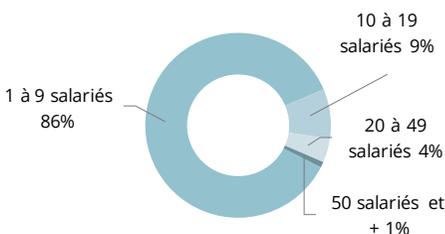
établissements employant au moins un salarié à fin 2022 dont

21 617 ↗ (+2%)*

du second œuvre

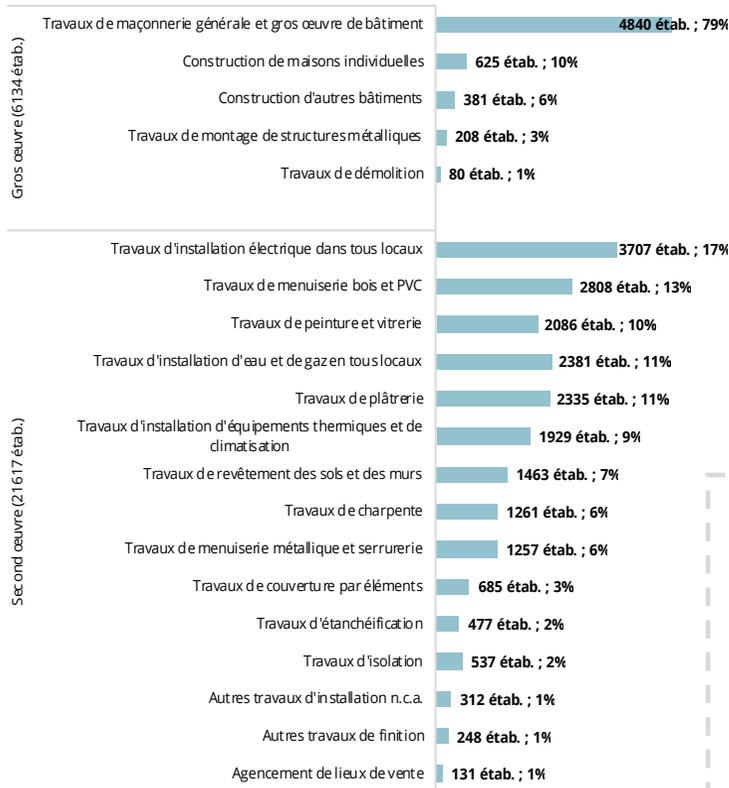
Plus de 27 700 établissements employeurs sont recensés en Auvergne-Rhône-Alpes, en hausse par rapport à l'année précédente (+1,9%) ; 21 600 exercent une activité de second œuvre (+1,9%), soit 78% des établissements employeurs. Les 6 100 restant exercent dans le gros œuvre (+1,7%).

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ PAR TAILLE D'EFFECTIF SALARIÉS DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE REE au 31/12/2020 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2022



Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Définition

Établissements employant au moins un salarié à fin 2022, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2022, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2022.

En raison d'un changement de périmètre des données source, les données publiées ici ne sont pas comparables avec les données publiées dans le tableau de bord 2022.

Taille des établissements : source Répertoire des Entreprises et des Etablissements INSEE à fin 2020

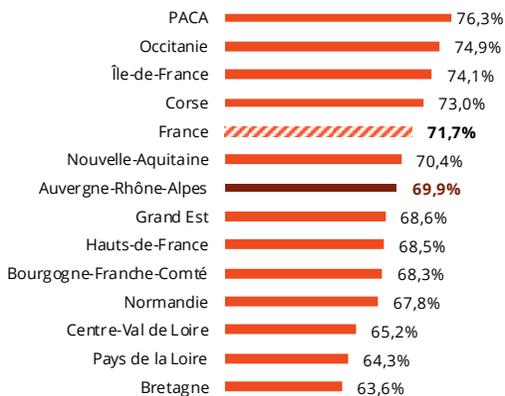
* Évolution 1 an

60 701 ↗ (+6%)*

établissements n'employant
aucun salarié à fin 2020
Une concentration de structures
n'employant aucun salarié
inférieure à la moyenne nationale

Aux 27 200 établissements employeurs, viennent s'ajouter 60 700 établissements n'employant aucun salarié, soit 70% des établissements du secteur. 5 secteurs d'activité ressortent particulièrement : les travaux de maçonnerie, les travaux d'installation électrique, de peinture et vitrerie, menuiserie bois et PVC ainsi que les travaux de plâtrerie.

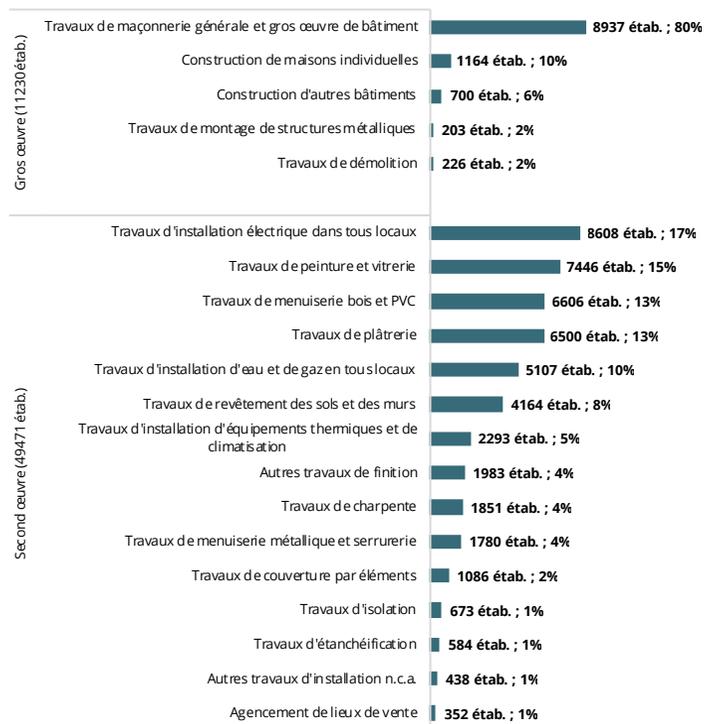
PART DES ÉTABLISSEMENTS N'EMPLOYANT AUCUN SALARIÉ À FIN 2020



Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE REE
Traitements Réseau des CERC

1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ? Forte atomisation du tissu économique Bâtiment et concentration sur quelques domaines d'activité

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT SANS SALARIÉ



Unité : Nombre d'établissements | Source : INSEE au 31/12/2020 -
Traitements Réseau des CERC

Définition

Établissements n'employant aucun salarié à fin 2020, source Répertoire des Entreprises et des Établissements INSEE : unités de production rattachées à une entreprise (microentreprises, petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises) exerçant une activité économique réelle et n'employant aucun salarié au 31/12/2020.

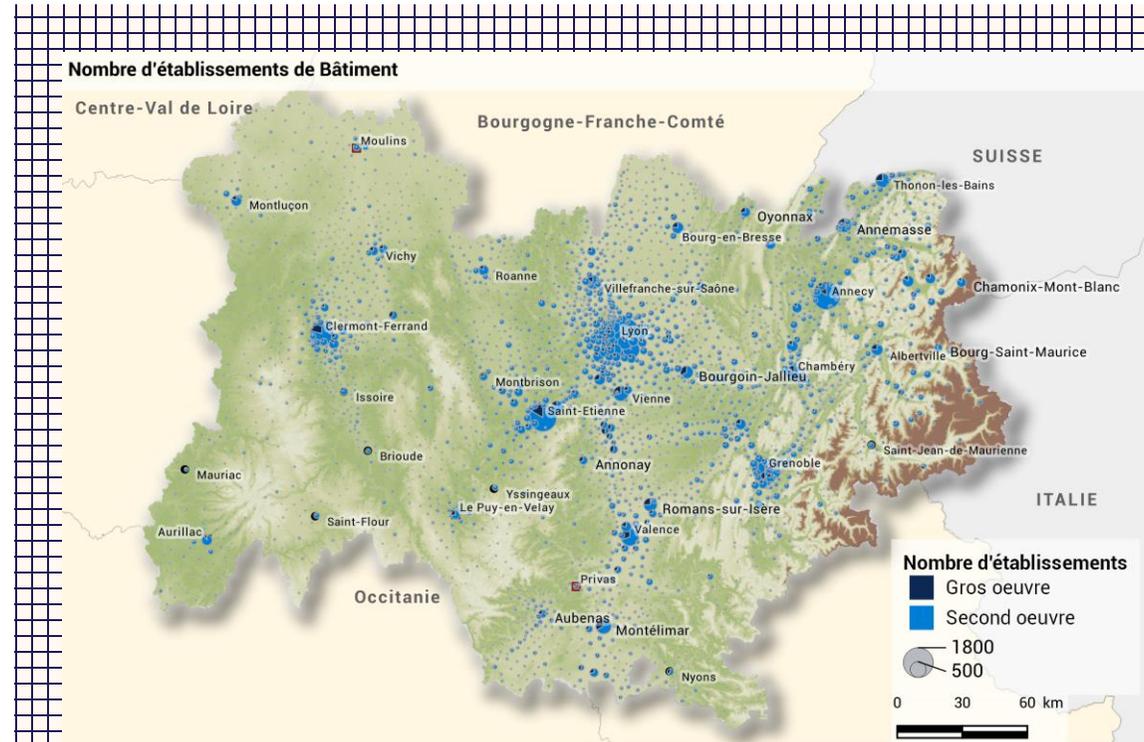
* Évolution 1 an

Polarisation du tissu économique autour des centres urbains



Nombre d'établissements du Bâtiment selon le secteur d'activité à fin 2020

A l'instar de la population régionale, les établissements du Bâtiment se concentrent essentiellement autour des grandes agglomérations de la région (Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Clermont-Ferrand, Annecy). La concentration est particulièrement dense le long de la vallée du Rhône.



Sources : INSEE (REE) au 31/12/2020 – Traitements Réseau des CERC

Mobilisation des ressources : salariés, non salariés, intérimaires, demandeurs d'emploi

RESSOURCE MOBILISÉE

159 462 = *
salariés

54 700 ↗ (+4%)*
non salariés

RESSOURCE MOBILISABLE

14 203 = (-1%)*
intérimaires

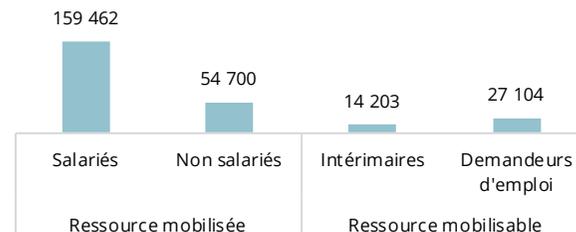
27 104 ↘ (-8%)*
demandeurs d'emploi

Au total, plus de 210 000 postes sont recensés dans les entreprises du Bâtiment que ce soit sous un statut salarié (159 462) ou non salarié (54 700).

Parallèlement, les ressources potentiellement mobilisables, susceptibles de rentrer dans le secteur sont également importantes. Ainsi, 14 203 intérimaires travaillent dans le secteur et 27 104 demandeurs d'emploi sont inscrits comme recherchant un métier dans le Bâtiment et pourraient venir renforcer les effectifs sous réserve d'adéquation avec le besoin des entreprises.

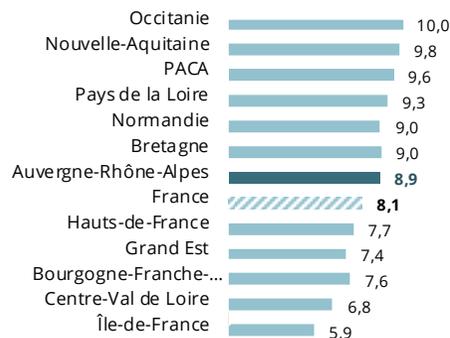
A noter, que le nombre d'intérimaires est stable en 2021 par rapport à 2020. Au final, le secteur fait appel à 8,9 intérimaires pour 100 salariés permanents, un taux légèrement supérieur à la moyenne nationale (8,1).

RESSOURCES DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de postes salariés 2022, de non salariés 2021, d'intérimaires en ETP 2022, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC 2022 - Sources : ACOSS, DARES, Pôle Emploi, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DU BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2022, y compris apprentis, hors intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Non salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre d'actifs inscrits à la Sécurité Sociale des indépendants ayant un code APE relevant du Bâtiment, source ACOSS-URSSAF.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements du Bâtiment de la région au cours de l'année 2022.

Demandeurs d'emploi (source Pôle Emploi) : demandeurs d'emploi en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2022 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Bâtiment.

* Évolution 1 an

RESSOURCE MOBILISÉE

Production

97 002 salariés = *

Techniciens et cadres

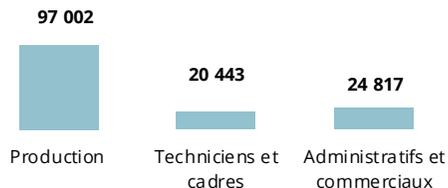
20 443 salariés ↗ (+4%)*

Administratifs et commerciaux

24 817 salariés ↗ (+3,5%)*

L'effectif salariés du secteur du Bâtiment se répartit entre les métiers de la production (97 002 salariés), les emplois de Techniciens/Cadres (20 443) et les postes d'administratifs et de commerciaux (24 817). Le secteur affiche structurellement une forte prépondérance des métiers de la production (68% des effectifs). Toutefois, comparé au taux national, la région Auvergne-Rhône-Alpes présente le second taux le plus bas après l'Île-de-France. Le poids des postes de Techniciens/Cadres s'avère inversement plus élevé qu'au niveau national (14% vs 13%). Enfin, l'administratif-commercial représente 17% des effectifs.

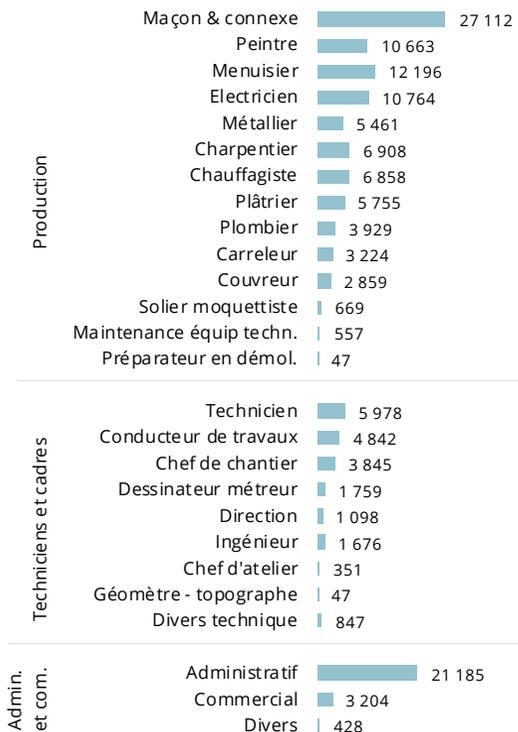
EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DU BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

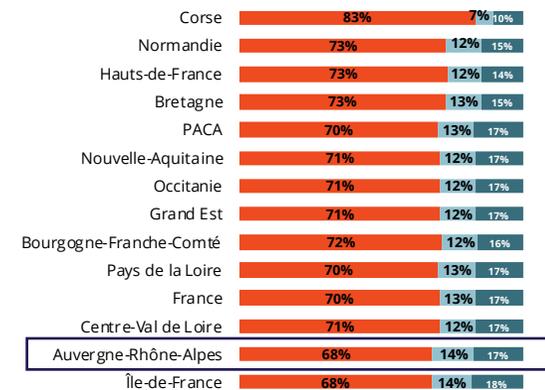
1.2 Quel recours aux ressources disponibles ? Concentration de l'effectif salariés dans quelques métiers

RÉPARTITION DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT PAR RÉGION EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial / administratif

La répartition par métier inclut la ventilation des salariés «Autres» (c'est-à-dire non référencés à l'UCF) dans chaque domaine de métier. Cette ventilation est faite proportionnellement au nombre de salariés dont le métier est connu et permet de mieux appréhender les effectifs en région.

Y compris apprentis
* Évolution 1 an

Disparité du niveau de qualification selon les métiers



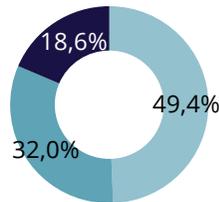
50,6% =*
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

En Auvergne-Rhône-Alpes, la moitié des ouvriers exerçant un métier dans le Bâtiment est considérée comme qualifiée ou très qualifiée. Le ratio se révèle inférieur à la moyenne France métropolitaine mais est compensé par un taux d'encadrement supérieur en région (cf. page précédente).

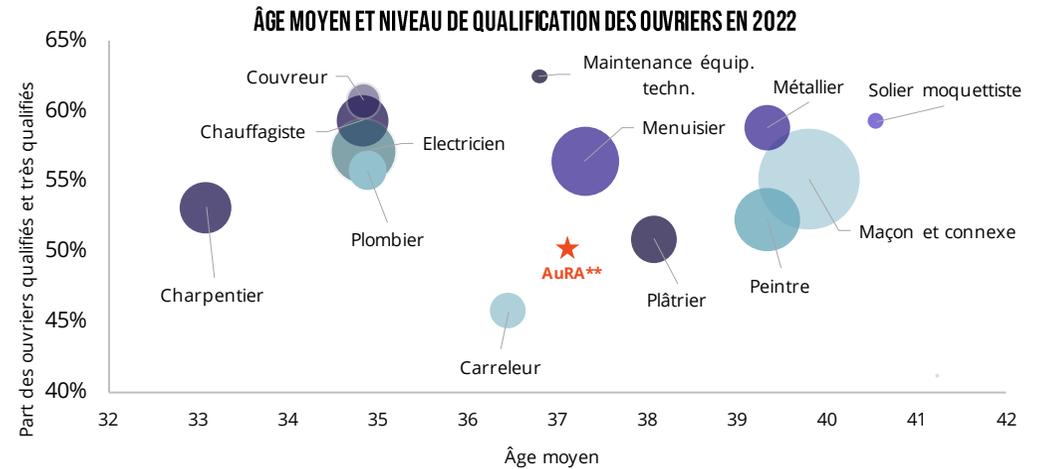
Le niveau de qualification est toutefois très variable selon les métiers. La part d'ouvriers qualifiés et très qualifiés est comprise entre 46% pour les carreleurs et 63% pour les agents de maintenance d'équipements techniques mais ne semble pas corrélée à l'âge du salarié.

RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION EN 2022

- Ouvriers peu qualifiés
- Ouvriers qualifiés
- Ouvriers très qualifiés

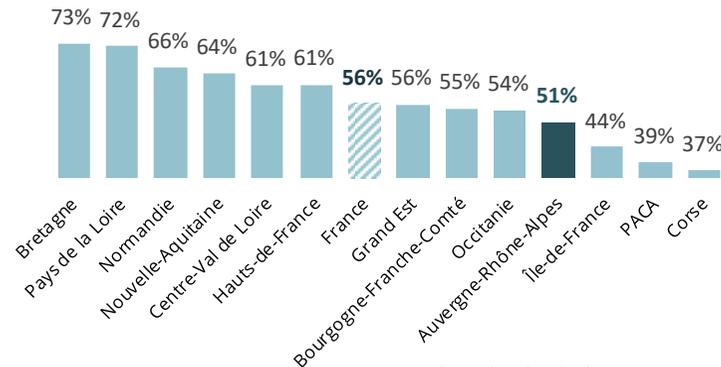


Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

PART DES OUVRIERS QUALIFIÉS ET TRÈS QUALIFIÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient des ouvriers.

Peu qualifié : coefficient convention collective 150-170

Qualifié : coefficient convention collective 185-210

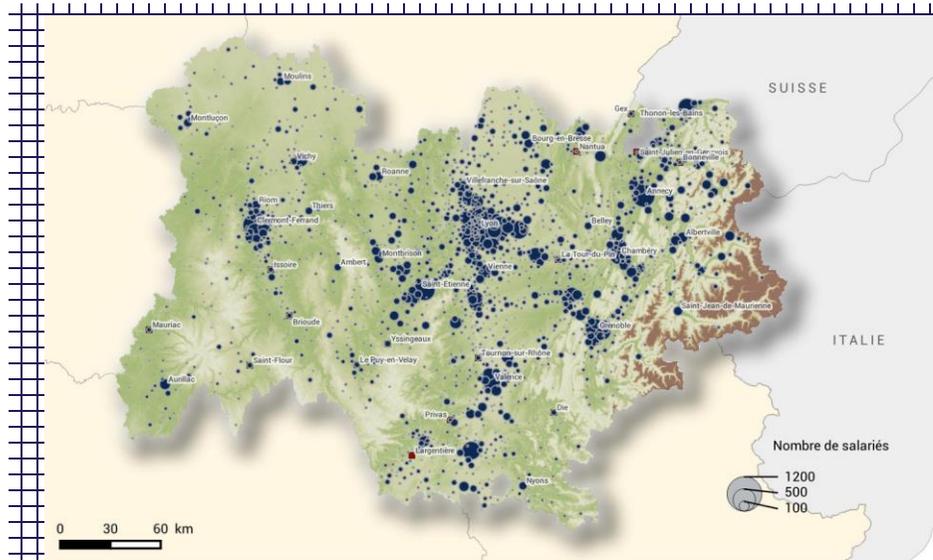
Très qualifié : coefficient convention collective 230-270

* Évolution 1 an

** Moyenne AuRA hors métiers divers

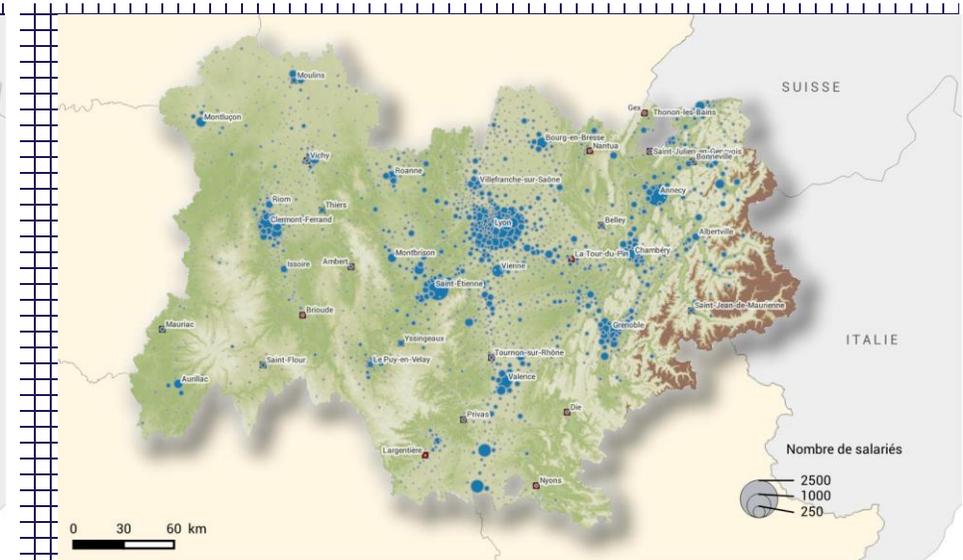
Polarisation du nombre de salariés sur certains territoires

RÉPARTITION DES SALARIÉS DU GROS ŒUVRE EN 2022



Source : ACOSS-URSSAF 2022 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

RÉPARTITION DES SALARIÉS DU SECOND ŒUVRE EN 2022



Source : ACOSS-URSSAF 2022 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

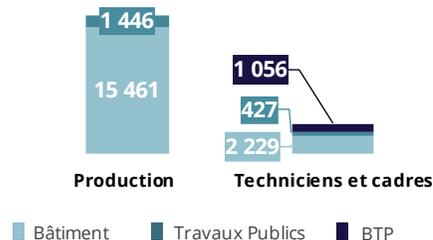
PRODUCTION BÂTIMENT

15 461 jeunes
dont
10 289 apprentis \uparrow (+4%)^{***}
(67%)

TECHNICIENS ET CADRES BTP

3 285 jeunes
dont
1 418 apprentis \uparrow (+12%)^{***}
(43%)

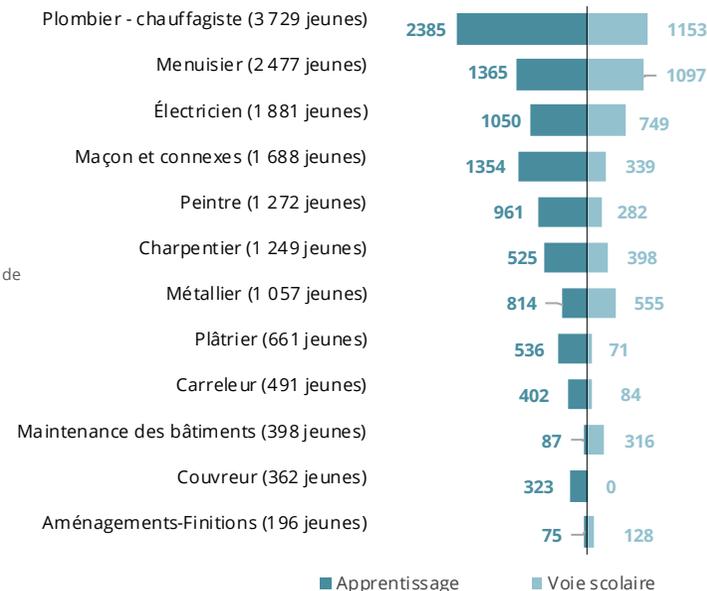
JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DU BTP EN 2022-2023



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ? Concentration des jeunes en formation initiale sur certains métiers

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER DE PRODUCTION BÂTIMENT EN 2022-2023



Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Pour la rentrée scolaire 2022/2023, les centres de formation initiale d'Auvergne-Rhône-Alpes préparent près de 18 750 jeunes à un métier de production Bâtiment (15 461; 82%) ou à un métier de Technicien/Cadre dédié au BTP (3 285; 18%). Plus de la moitié de ces élèves et apprentis se concentre sur quatre métiers : plombier-chauffagiste, menuisier, électricien et maçon.

Globalement, le poids de l'apprentissage continue sa progression cette année, (+2 points sur la production ; + 3 points sur l'encadrement).

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment.

A noter :

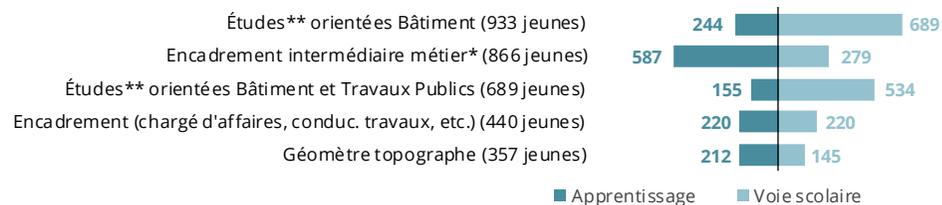
- Trois 2nde communes permettant d'accéder à des Bac Pro répartis sur plusieurs domaines de formation ne sont pas inclus dans ces effectifs (cf. liste des Bac Pro dans le glossaire).
- Les nouvelles formations BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) ne sont pas incluses dans ces données.

* Formations BTS

** Formations liées à la conception de bâtiments, agencement, étude des prix, dessin, etc.

*** Evolution 1 an

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER TECHNIQUE / D'ENCADREMENT BTP EN 2022-2023



Unité : apprenants en formation initiale
Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Dans les métiers de production, 34% des formations conduisent à un diplôme de niveau 4

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE DIPLOME EN 2022-2023

	Niveau 3			Niveau 4			Niveau 5		Total	
	CAP	MC	Autre	BAC PRO	BP	MC	Autre	BTS		Autre
Aménagements-Finitions				196						196
Carreleur	394		14		83					491
Charpentier	689		36	369	154		1			1 249
Couvreur	243	61	11	1	46					362
Électricien	1 560		19		277	19	6			1 881
Maçon et connexes	1 064		9	302	313					1 688
Maintenance des bâtiments	385		13							398
Menuisier	1 267		65	799	346					2 477
Métallier	655			265	137					1 057
Peintre	1 064		41		163		4			1 272
Plâtrier	573	6	14		68					661
Plombier - chauffagiste	1 995	8	23	1 114	476	37	76			3 729
Total métiers de la production	9 889	75	245	3 046	2 063	56	87			15 461
... répartition par niveau	Niveau 3 : 66%			Niveau 4 : 34%						
Encadrement (chargé d'affaires, conduc. travaux, etc.)						12	391	35		438
Encadrement intermédiaire métier*							866			866
Études** orientées Bâtiment				523			2	391	17	933
Études** orientées Bâtiment et Travaux Publics				422				267		689
Géomètre topographe				116				241		357
Total métiers techniques-encadrement				1 061			14	2 156	52	3 283
... répartition par niveau				Niveau 4 : 33%			Niveau 5 : 67%			

2 jeunes préparant un Titre homologué de niveau 6 s'ajoutent à ces effectifs.

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment.

A noter :

- Trois 2nde communes permettant d'accéder à des Bac Pro répartis sur plusieurs domaines de formation ne sont pas inclus dans ces effectifs (cf. liste des Bac Pro dans le glossaire).
- Les nouvelles formations BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) ne sont pas incluses dans ces données. Ces diplômes, réalisés en 3 ans, peuvent mener à des postes d'encadrement du secteur. En AURA, 3 établissements proposent ces diplômes (BUT Génie civil - Construction durable ou BUT Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques)

* Formations BTS

** Formations liées à la conception de bâtiments, agencement, étude des prix, dessin, etc.

Dans les métiers de production, 2/3 des apprenants en formation initiale sont en apprentissage, un ratio qui varie selon les métiers

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE FORMATION EN 2022-2023

	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Total apprent.	Total voie scolaire	Part de l'apprent.
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire			
Aménagements-Finitions			68	128			68	128	35%
Carreleur	324	84	83				407	84	83%
Charpentier	632	93	219	305			851	398	68%
Couvreur	315		47				362		100%
Électricien	834	745	298	4			1 132	749	60%
Maçon et connexes	910	163	439	176			1 349	339	80%
Maintenance des bâtiments	82	316					82	316	21%
Menuisier	885	447	495	650			1 380	1 097	56%
Métallier	305	350	197	205			502	555	47%
Peintre	823	282	167				990	282	78%
Plâtrier	522	71	68				590	71	89%
Plombier - chauffagiste	1 658	368	918	785			2 576	1 153	69%
Total métiers de la production	7 290	2 919	2 999	2 253			10 289	5 172	67%
Encadrement (chargé d'affaires, conduc. travaux, etc.)			12		206	220	218	220	50%
Encadrement intermédiaire métier*					587	279	587	279	68%
Études** orientées Bâtiment			10	515	234	174	244	689	26%
Études** orientées Bâtiment et Travaux Publics				422	155	112	155	534	22%
Géomètre topographe			20	96	192	49	212	145	59%
Total métiers techniques-encadrement			42	1 033	1 374	834	1 416	1 867	43%

2 jeunes préparant un Titre homologué de niveau 6 s'ajoutent à ces effectifs.

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment.

A noter :

- Trois 2nde communes permettant d'accéder à des Bac Pro répartis sur plusieurs domaines de formation ne sont pas inclus dans ces effectifs (cf. liste des Bac Pro dans le glossaire).
- Les nouvelles formations BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) ne sont pas inclus dans ces données.

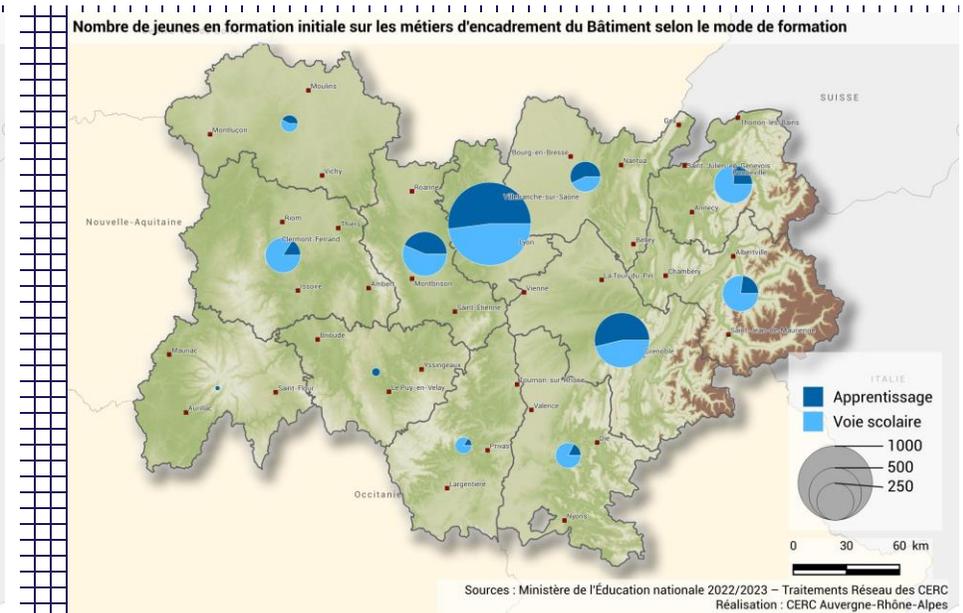
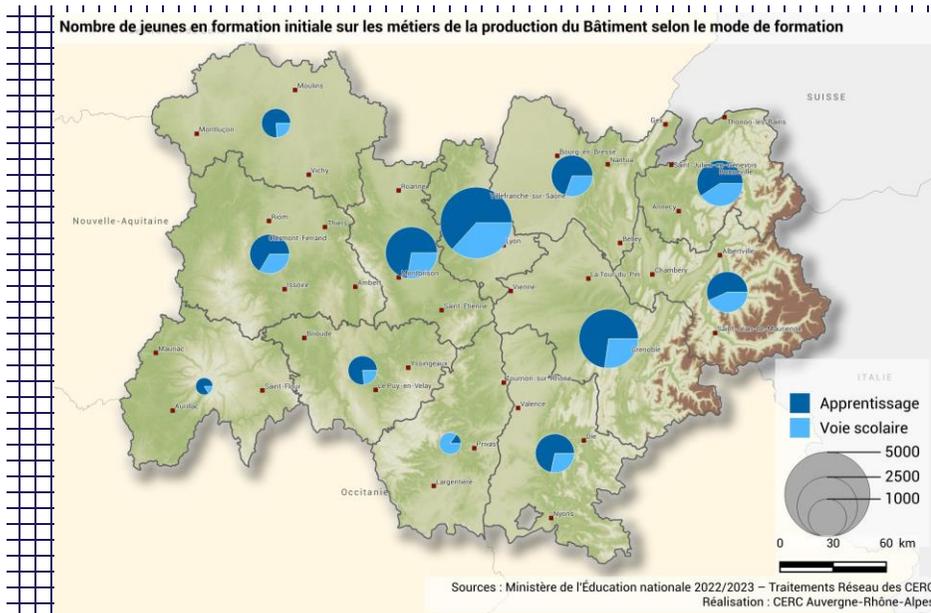
* Formations BTS

** Formations liées à la conception de bâtiments, agencement, étude des prix, dessin, etc.

Des jeunes en formation initiale sur l'ensemble des départements et une augmentation du poids de l'apprentissage généralisée

NOMBRE DE JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE LA PRODUCTION DU BÂTIMENT SELON LE MODE DE FORMATION EN 2022-2023

NOMBRE DE JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT DU BTP SELON LE MODE DE FORMATION EN 2022-2023

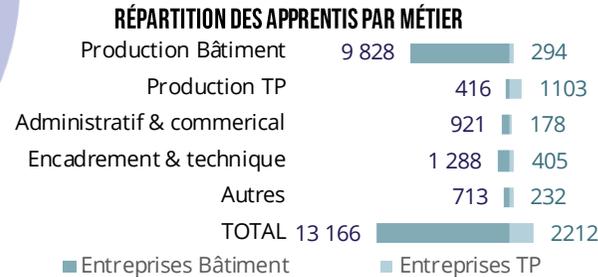


85% des jeunes en apprentissage dans les entreprises du Bâtiment se forment sur un métier de production

13 166 = *

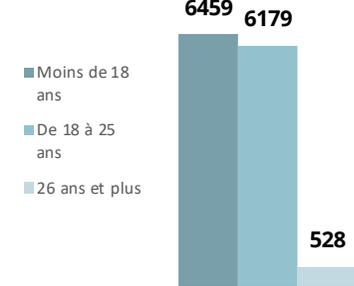
apprentis formés dans des entreprises du Bâtiment en 2022 quel que soit le métier préparé

(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.)



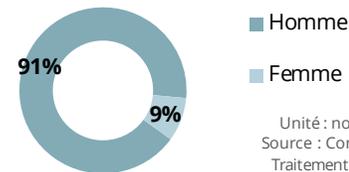
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR ÂGE



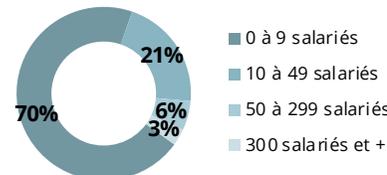
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR GENRE



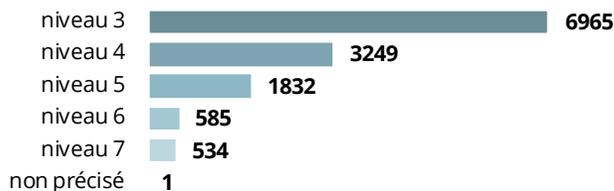
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR NIVEAU



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

Note de lecture

Le nombre d'apprentis présenté ici correspond au nombre de jeunes en contrat dans une entreprise du Bâtiment quel que soit le métier préparé (production, administratif, encadrement, marketing, etc.). Il diffère du nombre d'apprentis présenté en pages 11 à 14 qui porte sur le nombre de jeunes en formation à un métier de production Bâtiment ou d'encadrement/technique de chantier (quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il est en contrat d'apprentissage).

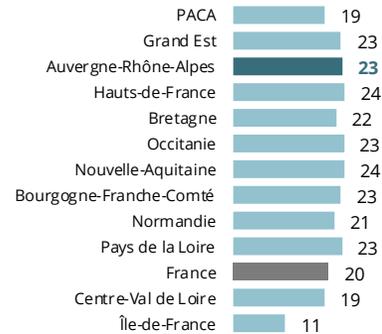
* Évolution 1 an

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

Disparités du recours à la formation continue selon l'activité de l'entreprise

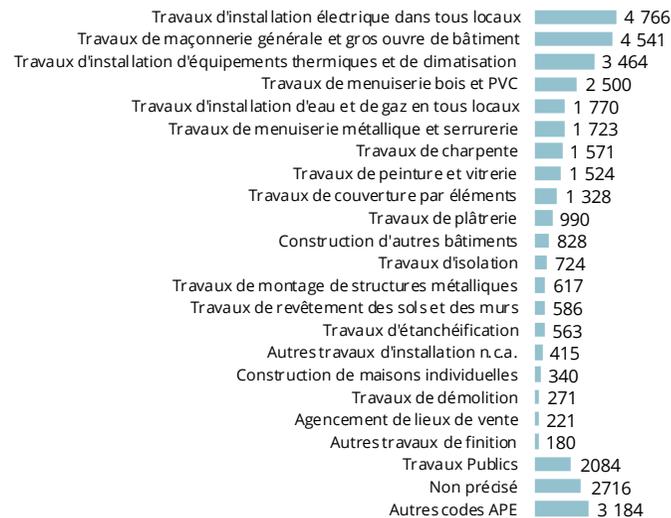
36 906 salariés ↗ (+9%)*
en formation continue
dans le Bâtiment en 2022

NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT POUR 100 SALARIÉS EN 2022



Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors contrats de pro. Source : ACOSS & Constructyts - Traitements Réseau des CERC

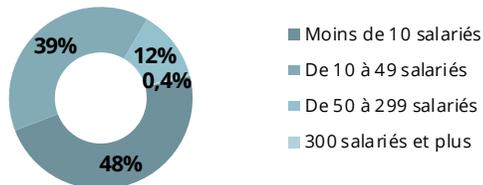
RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2022 PAR ACTIVITÉ



Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Plus de 36 900 stagiaires en formation continue ont été recensés dans le Bâtiment en 2022, soit un ratio de 23 stagiaires pour 100 salariés (supérieur à la moyenne nationale). Les activités les plus représentées sont les entreprises d'électricité du Bâtiment (4 766 stagiaires) devant les entreprises de maçonnerie et gros œuvre (4 541 stagiaires). 52% de ces stagiaires sont issus d'une entreprise de 10 salariés ou plus.

RÉPARTITION DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2022



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructyts et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller Constructyts Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

Avertissement

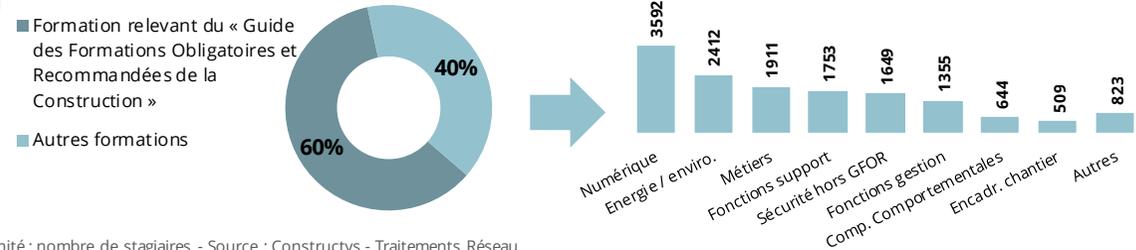
Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement Constructyts (entreprises de 50 salariés et plus qui s'auto-financent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

* Évolution 1 an

La formation continue en 2022

60% des salariés en formation continue en 2022 suivent une formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction »** ➡ (-3,5 pts)*

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2022 PAR DOMAINE DE FORMATION

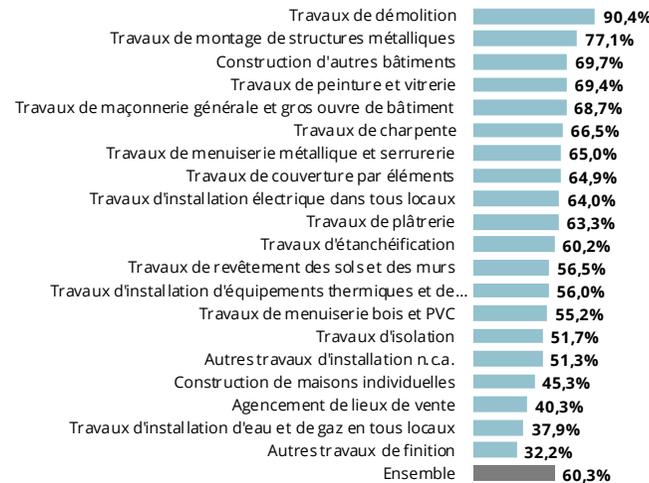


Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

En 2022, les formations qui relevaient du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction »** (guide portant sur les formations obligatoires et recommandées relatives à la santé-sécurité-prévention ; guide actuellement non édité) sont le 1^{er} domaine de formation en nombre de stagiaires avec 22 258 salariés (60%) ayant suivi une formation type « prévention – santé – sécurité ». Ces formations portent notamment sur l'acquisition des habilitations par les compagnons. Le poids de ces formations « GFOR »** varie selon le corps d'état considéré. Il est élevé concernant les entreprises nécessitant de nombreuses habilitations non spécifiques à leur métier (peinture...) et celles qui connaissent des enjeux de sécurité plus importants (charpente, maçonnerie et gros œuvre ...). Viennent s'ajouter les formations « Sécurité hors GFOR » qui ont concerné 1 649 stagiaires, soit 4% des salariés en formation continue. A noter que les formations sur le numérique (3 592 salariés ; 10%) sont notables, signe d'une montée en compétence des entreprises sur ce volet.

PART DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE AYANT SUIVI UNE FORMATION DU GUIDE DES FORMATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES DE LA CONSTRUCTION EN 2022 PAR ACTIVITÉ



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller Constructys Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

** Les données concernent le GFOR 2022 (guide portant sur les formations obligatoires et recommandées relatives à la santé-sécurité-prévention). Ce guide n'est actuellement plus édité.

Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement Constructys (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

* Évolution 1 an

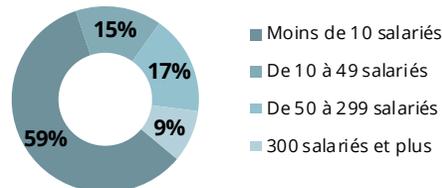
684 contrats de
professionnalisation
aux métiers du Bâtiment 2022 ↘ (-4 %)*

Plus de 680 individus sont en contrat de professionnalisation aux métiers du Bâtiment en 2022. Près de 6 sur 10 d'entre eux (59%) se forment dans des entreprises de moins de 10 salariés. 10% des stagiaires sont des femmes et 58% ont moins de 25 ans.

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

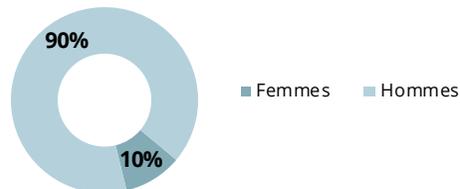
Répartition des contrats de professionnalisation

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISES EN 2022



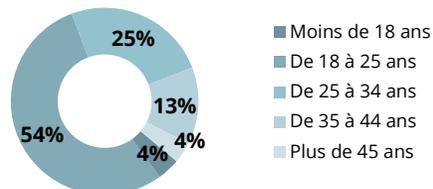
Unité : nombre de contrats - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT PAR SEXE DU STAGIAIRE EN 2022



Unité : nombre de contrats - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT PAR TRANCHE D'ÂGE DU STAGIAIRE EN 2022



Unité : nombre de contrats - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

* Évolution 1 an

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

La formation continue des travailleurs non-salariés

2 461 formations de
travailleurs non-salariés
du Bâtiment 2022

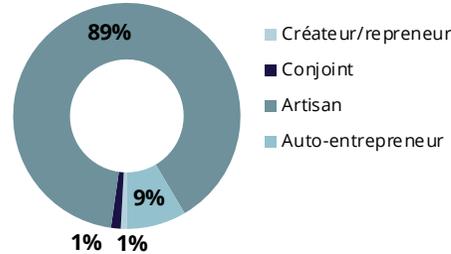
51 291 heures de formation

En 2022, 2 461 formations de travailleurs non-salariés ont eu lieu, représentant plus de 51 000 heures de formation continue (formations ayant reçu un financement par le FAFCEA).

Les formations techniques représentent la grande majorité de celles-ci avec 1 475 travailleurs concernés.

Les artisans sont les plus représentés parmi les formés, avec près de 9 stagiaires sur 10.

RÉPARTITION DES NON SALARIÉS EN FORMATION PAR STATUT



Unité : nombre de stagiaires - Source : FAFCEA - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES NON SALARIÉS EN FORMATION PAR THÈME DE LA FORMATION

Technique	Technique	1475
	Permis de conduire	18
	Formation continue obligatoire des taxis	2
	FEEBAT Qualit'EnR	327
Gestion et informatique	FEEBAT	260
	Réseaux sociaux spécifiques	18
	Gestion et management spécifique	98
	Gestion et management (non spécifique métiers)	220
	Développement personnel	3
	Bureautique, Internet, Messagerie, Logiciels de gestion d'entreprise	1
	Bilan de compétences	1
Formation diplômante	RNCP spécifique au métier	10
	RNCP reprise, transmission entreprise (GEAB/REAB)	16
Culture générale	F. élus	4
	Formation des élus	4
Culture générale	Culture Générale, Langues étrangères	8

Unité : nombre de stagiaires - Source : FAFCEA - Traitements Réseau des CERC

Définition

Nombre de travailleurs non-salariés relevant du secteur « Bâtiment » ayant reçu un financement en 2022 pour le suivi d'une formation.

**QUELLES TENDANCES POUR
QUELS CONSTATS DEMAIN
EN RÉGION ?**



2

Reprise de l'activité bâtiment après la crise sanitaire

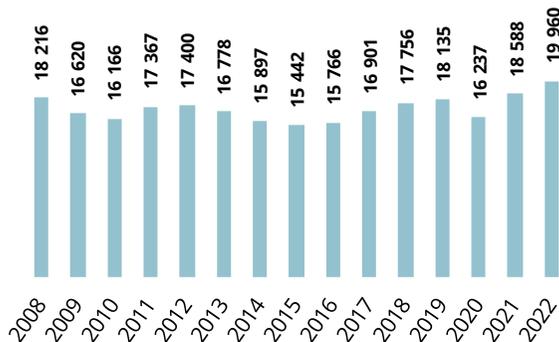
19 960 M€

Chiffre d'affaires Bâtiment
2022

+7,4% ↗

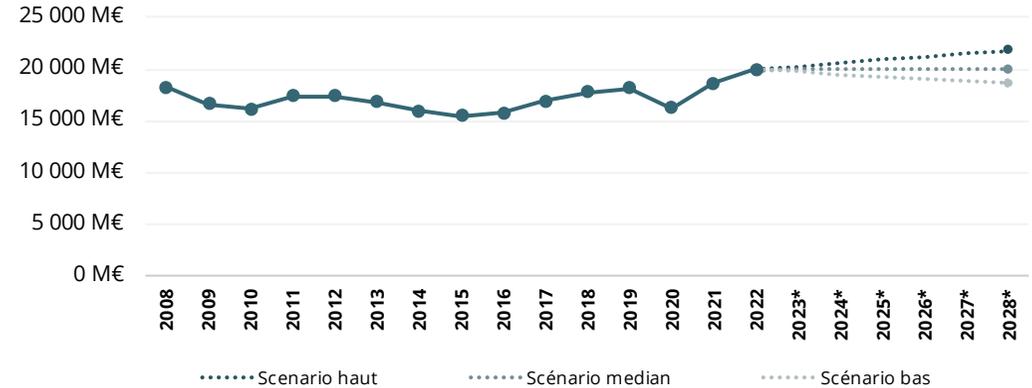
Evolution 2021/2022

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES BÂTIMENT



Unité : M€ / Source : Réseau des CERC

SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES BÂTIMENT À HORIZON 5 ANS



* Prévisions de CA en volume

Unité : M€ / Source : Réseau des CERC

Les scénarios présentés ici permettent d'établir un cadrage pour ensuite estimer les besoins en ressources à horizon 2027. Il ne s'agit pas de déterminer la vitesse de croissance du secteur à l'issue des différentes crises (sanitaire, matériaux, géopolitique et énergétique) mais plutôt de déterminer un niveau potentiel d'activité en 2028. Ces scénarios sont réalisés hors évolution des prix.

Le scénario bas correspond à un retour au niveau d'avant crise sanitaire avec un chiffre d'affaires 2028 équivalent à celui de 2021.

Le scénario haut correspond à un accroissement de l'activité de 9% par rapport à 2022. Le scénario médian est une moyenne des 2 précédents ; soit un niveau d'activité comparable à celui de 2022.

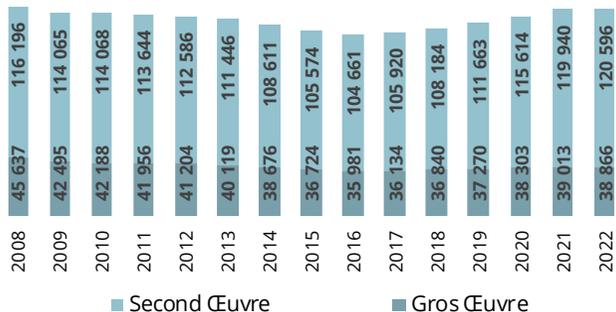
Le scénario retenu dans la suite des calculs est le scénario médian

+12,3%
emplois salariés
dans le Bâtiment entre 2017 et 2022

+7,6%
dans le Gros Œuvre
+13,9%
dans le Second Œuvre

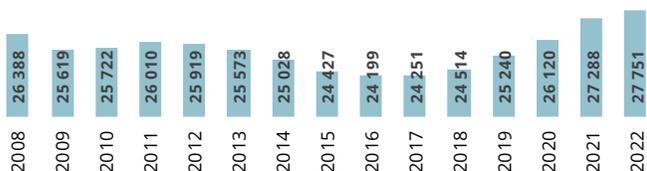
+14,4%
Établissement employant au moins un salarié
dans le Bâtiment entre 2017 et 2022

EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS



Unité : nombre de postes salariés
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

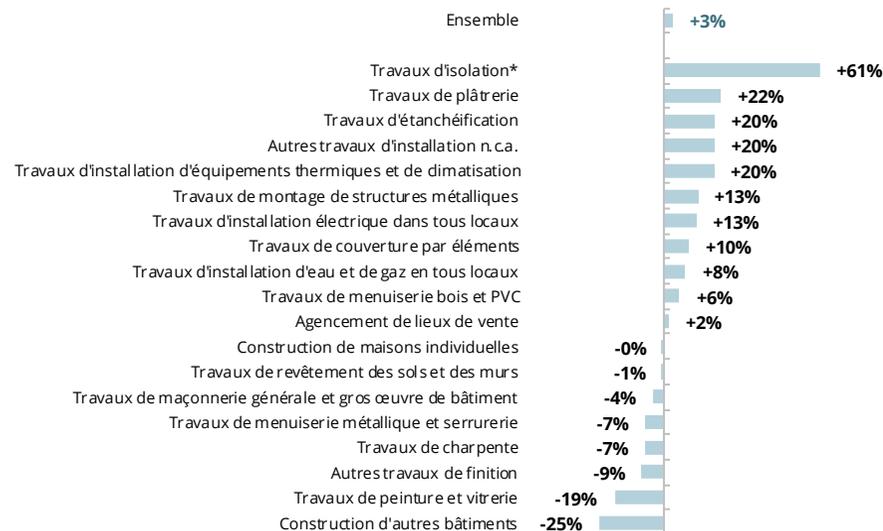
EVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre d'établissements employant au moins un salarié
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

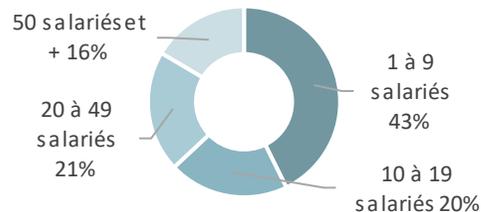
2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ? Ralentissement de la dynamique de l'emploi salarié

EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS DU BÂTIMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2012 ET 2022



Unité : Nombre de postes salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC
* à mettre en lien avec les incitations à la réalisation de travaux d'isolation

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié, source ACOSS-URSSAF : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre, même s'ils n'ont plus de salarié au 31/12.

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2022, y compris apprentis, hors intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés

Évolution à la hausse particulièrement soutenue pour les ETAM

Evolution 2018-2022

+6,5% ➔
ouvriers

+14,3% ➔
ETAM

+11,1% ➔
Cadres (IAC)

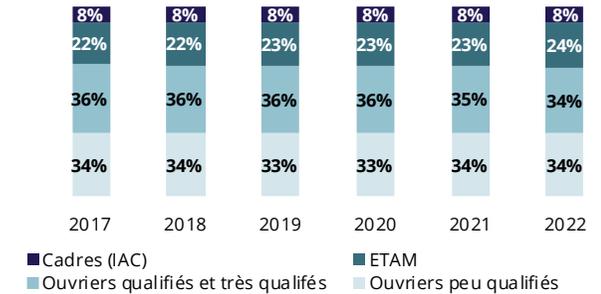
EVOLUTION DES SALARIÉS BÂTIMENT SELON LE STATUT

	2022	Evol. 2022/2018	
Ouvriers	96 988	+6,5%	▲
ETAM	33 597	+14,3%	▲
Cadres (IAC)	11 597	+11,1%	▲
Ensemble	142 182	+8,6%	▲

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

Entre 2018 et 2023, les effectifs salariés enregistrent une dynamique favorable quel que soit le statut. La plus forte progression est portée par les ETAM (+14,3%). La hausse des ouvriers (+6,5%) reste forte également.

EVOLUTION DES SALARIÉS BÂTIMENT SELON LE STATUT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DU BÂTIMENT



Unité : nombre de poste salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Des modifications à la marge de la pyramide des âges des salariés

Age moyen des salariés en 2022

37,1 ans = (+0,2 an)*
production

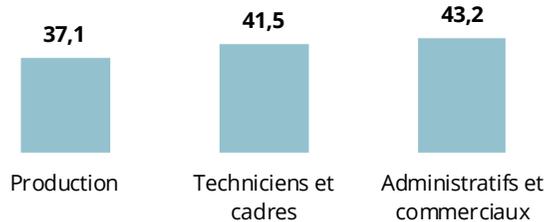
41,5 ans = (-0,1 an)*
techniciens et cadres

43,2 ans = (+0,2 an)*
administratifs et commerciaux

La baisse du nombre de salariés de 25 à 29 ans est à mettre en lien avec la baisse de la démographie sur cette tranche.

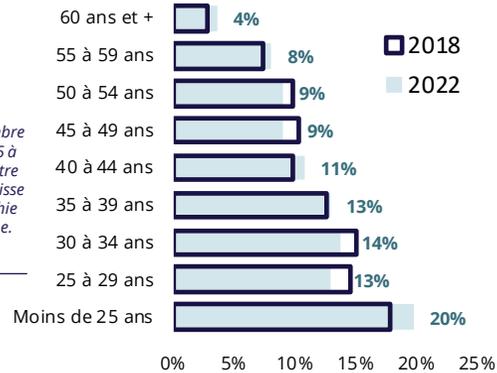
En 2022, les salariés de la production sont les plus jeunes (37,1 ans) devant les techniciens et cadres (41,5 ans) ainsi que les administratifs et commerciaux (43,2 ans). L'âge moyen s'avère plutôt stable, favorisé par la hausse de l'emploi salarié depuis 2016 qui permet de certain renouvellement des effectifs. La part des salariés de moins de 25 ans reste globalement stable quelle que soit la fonction par rapport à 2021.

ÂGE MOYEN DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



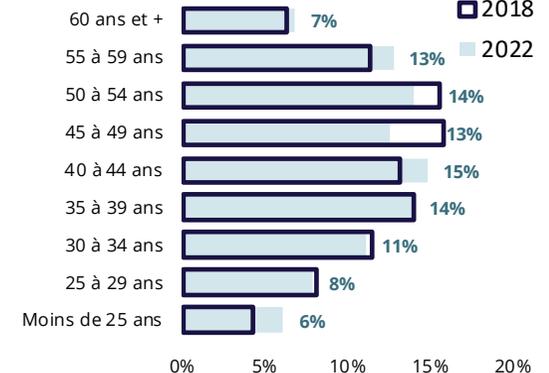
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION EN 2018 ET 2022



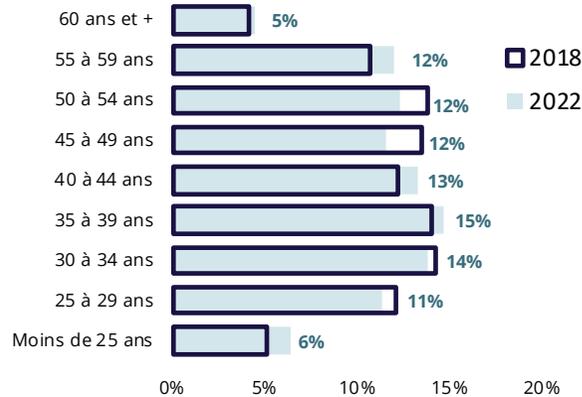
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX EN 2018 ET 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE L'ENCADREMENT EN 2018 ET 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés de la production** : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

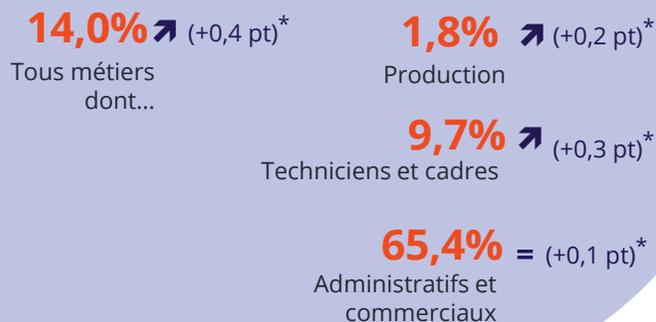
Salariés des fonctions techniques et de l'encadrement** : salariés des entreprises de Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés commerciaux et administratifs** : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial/administratif

**Y compris apprentis

* Évolution 2018-2022

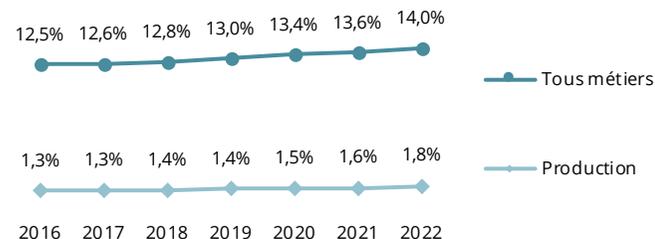
Poids des femmes dans le Bâtiment



2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

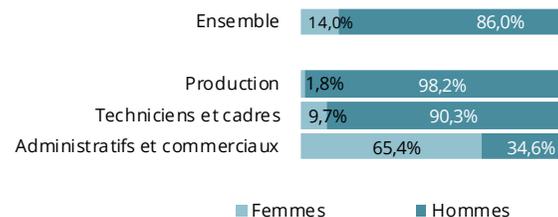
Les femmes dans le Bâtiment

POIDS DES FEMMES DANS LES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

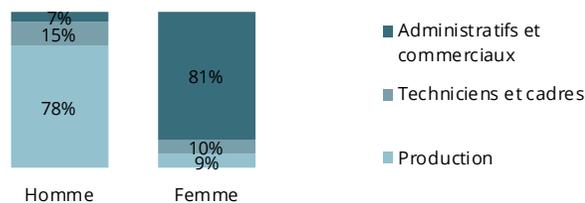
POIDS DES FEMMES DANS LES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

En 2022, les femmes représentent 14% de l'effectif du Bâtiment. Ce ratio, en constante progression depuis 2016 couvre une réalité différente selon les postes puisqu'elles occupent 65,4% des postes administratifs, 9,7% des postes de techniciens / cadres et 1,8% des postes de la production. Au final, plus de 8 femmes du Bâtiment sur 10 sont employées sur des postes d'administratifs et commerciaux (principalement sur un poste administratif), les autres sur des postes de techniciens/cadres (10%) ou des métiers de la production (9%).

RÉPARTITION DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT SELON LE STATUT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés de la production** : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés des fonctions techniques et de l'encadrement** : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés commerciaux et administratifs** : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial/administratif

**Y compris apprentis

* Évolution 1 an

Un taux de turn-over élevé sur les métiers de la production

Taux de turn-over 2022
20,4% ↗ (+1,1 pt)*
Production
20,1% en France

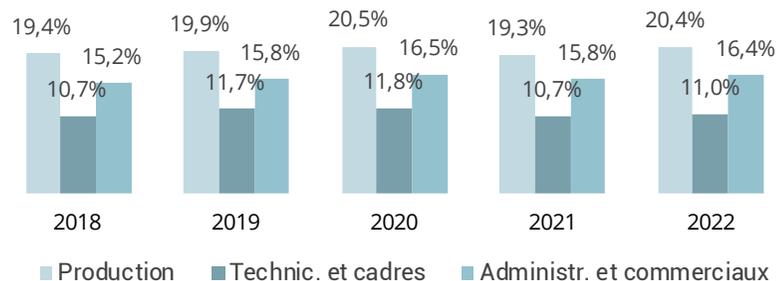
11,0% ↗ (+0,3 pt)*
Techniciens et cadres
11,3% en France

16,4% ↗ (+0,6 pt)*
Administratifs et commerciaux
16,8% en France

TAUX DE TURN-OVER EN 2022 PAR DOMAINE DE MÉTIER

	Entrées	Sorties	Turn-over
Métiers de la maçonnerie - gros œuvre	18,6%	20,5%	19,5%
Métiers de la métallerie	14,4%	18,4%	16,4%
Métiers de l'aménagement bois	18,0%	16,6%	17,3%
Métiers de l'électricité	18,3%	15,8%	17,1%
Métiers des cloisons et façades	20,0%	22,7%	21,4%
Métiers des fluides	15,7%	14,8%	15,3%
Métiers du sol	19,5%	20,5%	20,0%
Métiers du toit et ossature	17,0%	18,8%	17,9%
ENSEMBLE Production - Bâtiment	19,9%	20,8%	20,4%
Techniciens et cadres	10,5%	11,5%	11,0%
Administratifs et commerciaux	17,5%	15,3%	16,4%

TAUX DE TURN OVER DANS LE BÂTIMENT



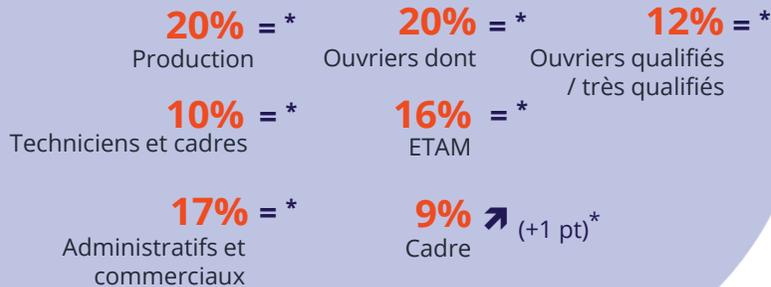
Source : UCF CIBTP - Traitements Réseau des CERC

Définition

Taux de turnover : somme des salariés entrés en 2022 et des salariés sortis en 2021 divisée par deux et rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2021 - Hors apprentis

* Évolution 1 an

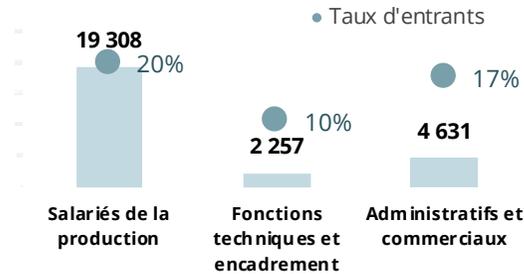
Taux d'entrants 2022



2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

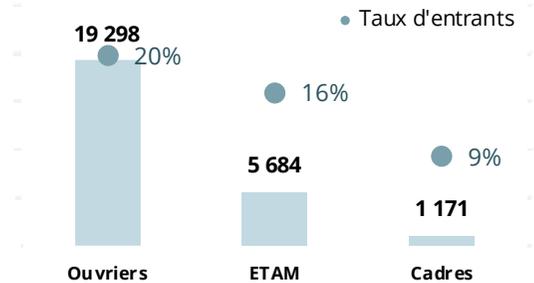
Des taux d'entrants disparates selon les métiers

EFFECTIF SALARIÉS ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2022



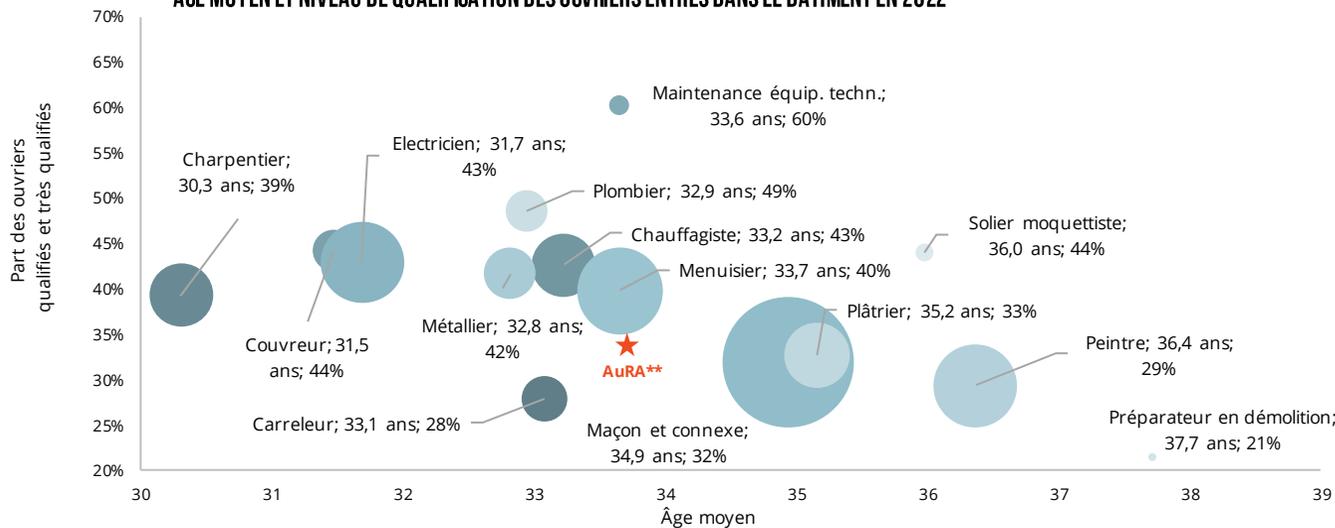
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉS ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS ENTRÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définition

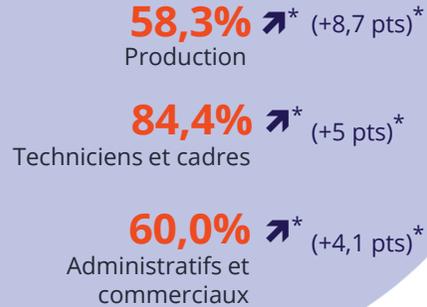
Taux d'entrant 2022 = nombre de salariés entrés en 2022 rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars 2022 - Hors apprentis

* Évolution 1 an

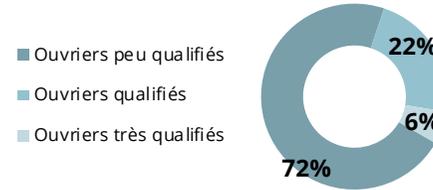
** Moyenne ARA hors métiers divers

Zoom sur les premiers entrants dans le Bâtiment en 2022

Taux de CDI des premiers entrants 2022

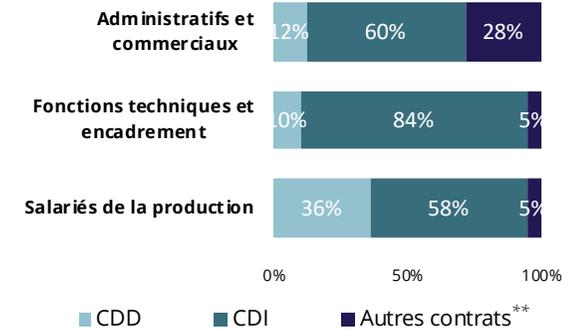


RÉPARTITION DES OUVRIERS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2022 SELON LEUR QUALIFICATION



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

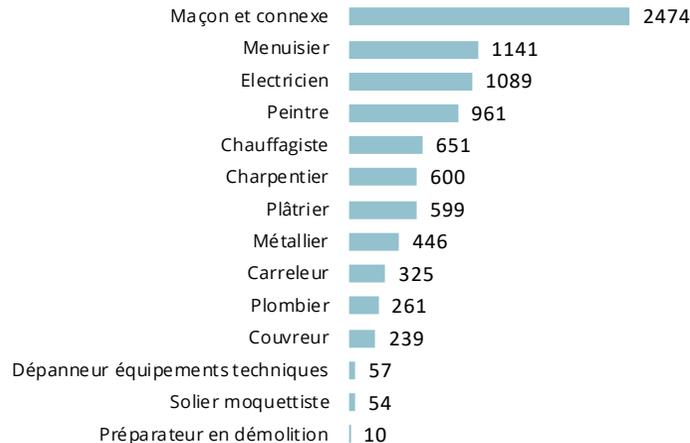
RÉPARTITION DES SALARIÉS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2022 SELON LE CONTRAT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

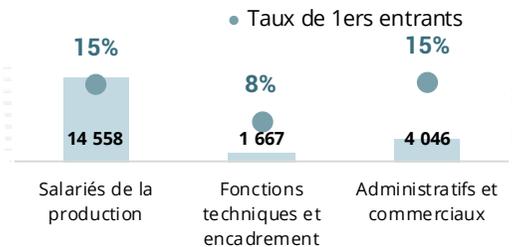
En 2022, près de 20 300 salariés sont entrés pour la 1^{ère} fois dans une entreprise du Bâtiment, avec une répartition globalement conforme à la population des salariés. Si le contrat en CDI est largement majoritaire lors de l'embauche chez les techniciens cadres (84,4%), le taux de 1^{ers} entrants reste faible (8%). La situation est différente au sein des métiers de la production, avec une majorité de CDI moins importante (58% vs 36% en CDD) et un taux de 1^{ers} entrants plus élevé (15%).

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2022 SELON LE MÉTIER



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉS ENTRANT POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

1^{ers} entrants 2022 = nombre de salariés entrés en 2022 dans une entreprise du BTP n'ayant pas eu d'activité dans le secteur au cours des 10 dernières années ou étant apprentis auparavant.

Taux de 1^{ers} entrants 2022 = nombre de 1^{ers} entrants 2022 rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars 2022

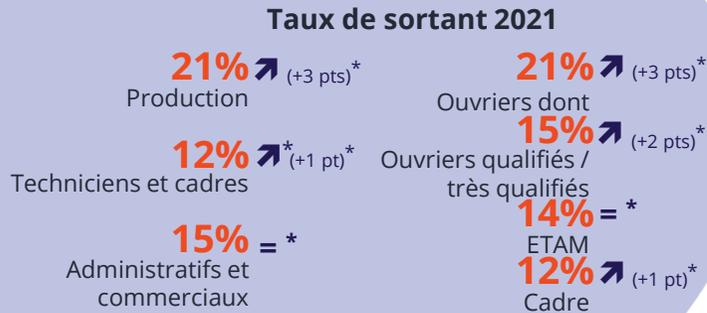
Hors apprentis

* Évolution 1 an

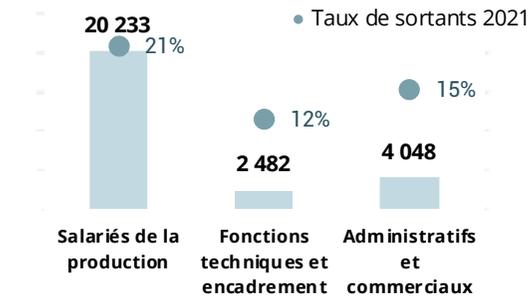
** Contrats à temps partiels ou contrats de professionnalisation

2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Des taux de sortants disparates selon les métiers

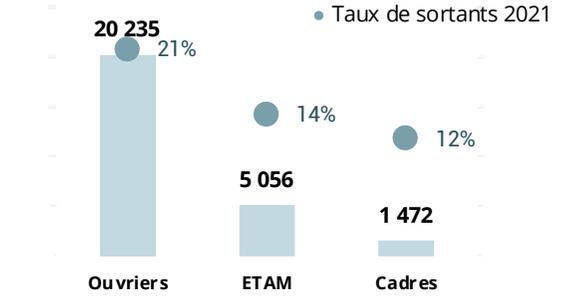


EFFECTIF SALARIÉS SORTANT DU BÂTIMENT EN 2021

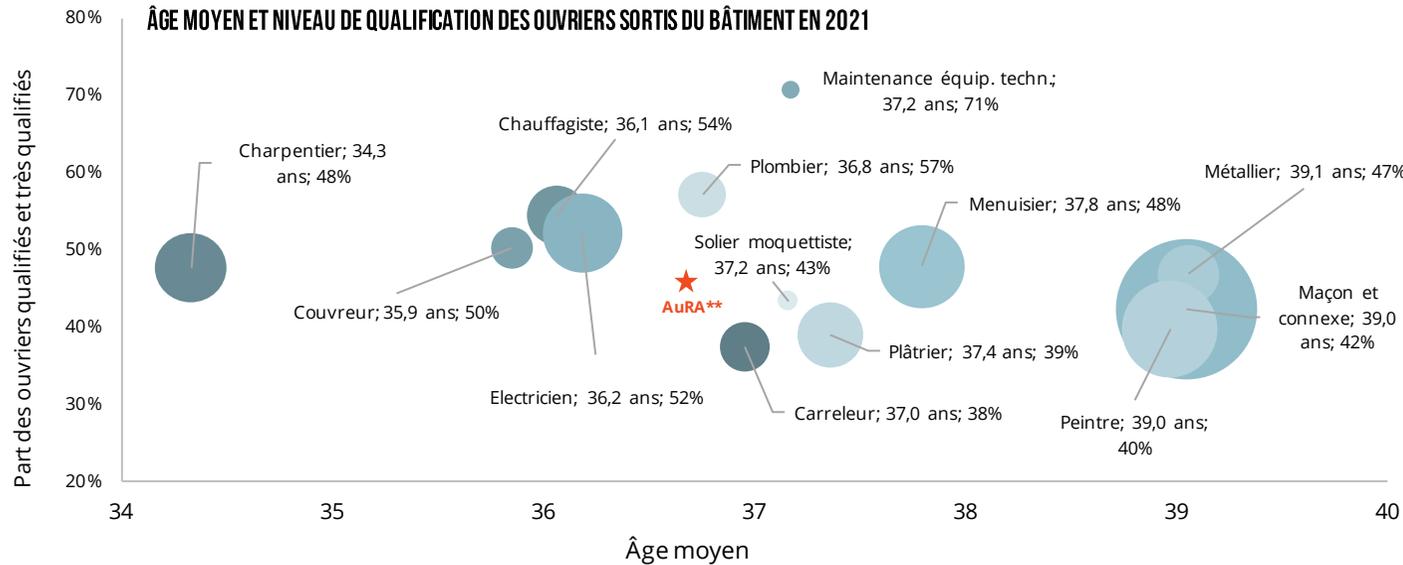


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉS SORTANT DU BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définition

Taux de sortant 2021 = nombre de salariés sortis en 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2022 - Hors apprentis

* Évolution 1 an

** Moyenne ARA hors métiers divers

2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Des recrutements difficiles pour l'ensemble des corps d'état

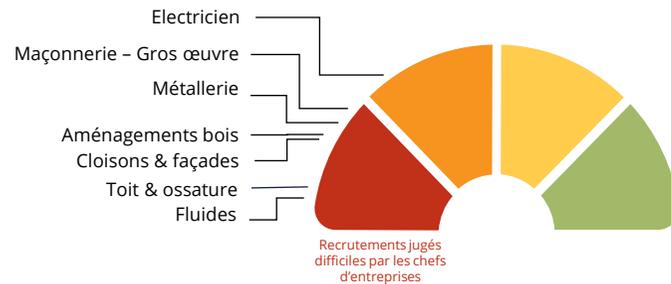
19 560 ↗ (+0,4%)*
projets de recrutements

80,8% ↘ (-2,4pts)*
de recrutements difficiles

PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2023

	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	% d'offres difficiles en 2023
Métiers de la maçonnerie-gros œuvre	8 180	6 189	76%
Métiers de la métallerie	660	520	79%
Métiers de l'aménagement bois	2 280	1 930	85%
Métiers de l'électricité	2 500	1 810	72%
Métiers des cloisons et façades	1 360	1 160	85%
Métiers des fluides	2 420	2 230	92%
Métiers du toit et ossature	2 160	1 969	91%
Ensemble	19 560	15 808	81%

INDICE DE FLUIDITÉ DE RECRUTEMENT PAR LES ENTREPRISES EN 2023



Unité : % de fluidité de recrutement - Source : BMO Pôle Emploi -
Traitements Réseau des CERC

Définition

Indice de fluidité de recrutement des entreprises : note attribuée en fonction du taux de recrutements difficiles de l'enquête BMO

* Évolution 1 an

Impact en emploi par domaine de métier

BESOIN EN RESSOURCES NOUVELLES PAR AN ENTRE 2022 ET 2028

Domaines de métiers et fonctions	Besoin annuel en ressources	% des ressources actuelles
Métiers de la maçonnerie - gros œuvre	Entre 1 360 et 1 510	3,5%
Métiers de la métallerie	Entre 270 et 310	3,8%
Métiers de l'aménagement bois	Entre 590 et 670	3,1%
Métiers de l'électricité	Entre 500 et 560	2,5%
Métiers des cloisons et façades	Entre 1 060 et 1 180	3,3%
Métiers des fluides	Entre 410 et 470	2,3%
Métiers du sol	Entre 210 et 240	2,7%
Métiers du toit et ossature	Entre 300 et 340	2,2%
Tous métiers du Bâtiment	4 980 ressources	3,0%

Unité : nombre de recrutements - Source : estimations CERC

Le besoin en ressources traduit ici un besoin « structurel » au-delà des difficultés économiques qui touchent le secteur actuellement. Ce besoin structurel, permettant de maintenir l'appareil productif socle, s'explique par le remplacement naturel des départs en retraite ou des sorties du secteur des salariés.

À partir du scénario médian établi précédemment et du nombre de départs estimés (retraites ou sorties définitives), le besoin annuel en ressources est estimé à près de 5 000 personnes en Auvergne-Rhône-Alpes dans les métiers de production Bâtiment. Quasi 70% de ce besoin est uniquement dû au remplacement de départs en retraite compte-tenu de la pyramide des âges.

Le nombre de ressources nouvelles à recruter dans le secteur représente un renouvellement des ressources actuelles allant de 2,2% dans les métiers du toit et ossature à près de 4% en métallerie. Cet écart est principalement dû au poids des salariés qui vont partir à la retraite, plus élevé en métallerie, maçonnerie/gros œuvre, cloisons & façades ainsi qu'en aménagement bois. À l'inverse, les salariés des métiers « toit et ossatures », portés principalement par les charpentiers, sont les plus jeunes de la région.

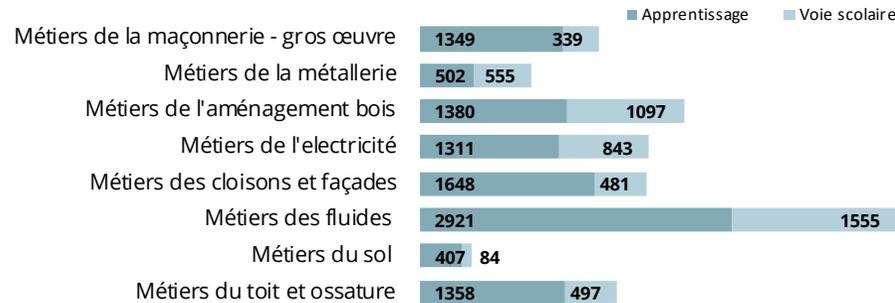
Globalement, tous métiers confondus, près de 8 500 apprenants sont en année finale de formation auxquels viennent s'ajouter plus de 1 450 contrats pro et demandeurs d'emploi en formation. Au regard des poursuites d'études, de l'insertion effective dans le secteur, etc., le potentiel mobilisable issu de l'appareil de formation (c'est-à-dire les nouveaux entrants formés intégrant effectivement le secteur) est, sans prendre en compte la répartition par métier, juste équivalent au besoin global annuel. Cf. *analyses par métiers p. 35 à 42.*

Poids de l'apprentissage très différencié selon les domaines de métiers

Poids de l'apprentissage dans la formation initiale sur les métiers de la production du Bâtiment

67% ↗ (+2 pts)*
2022-2023

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE DOMAINE



Définition

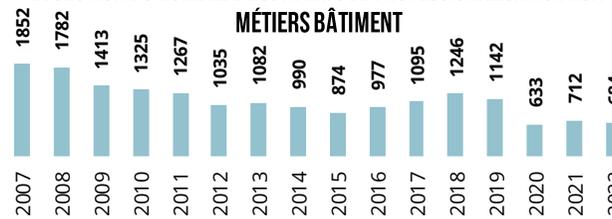
Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

* Évolution 1 an

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

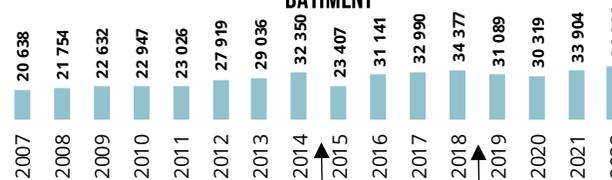
Le recours à la formation continue

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT



Unité : nombre de contrats - Source : ConstructyS - Traitements Réseau des CERC

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT



Réformes de la formation professionnelle du 01/01/2015 et du 01/01/2019 (cf. avertissement ci-contre)

Unité : nombre de stagiaires - Source : ConstructyS - Traitements Réseau des CERC

Définition

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

Avertissement

Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

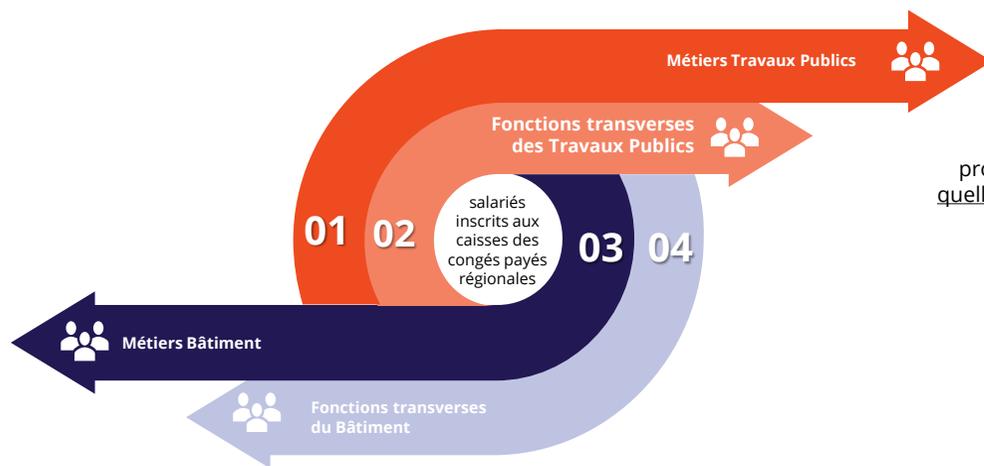
Le fort recul du contrat de professionnalisation peut s'expliquer par un transfert vers l'apprentissage, plus favorable en termes de financement

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation

-3,9% 2021-2022
-63,1% 2007-2022

**BAROMÈTRES PROSPECTIFS
PAR DOMAINE DE MÉTIER
ET FONCTION EN RÉGION**

3



Métiers de production du Bâtiment

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Bâtiment quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Métiers de production Travaux Publics

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Travaux Publics (incluant les conducteurs d'engins et de véhicules ainsi que les mécaniciens d'engins) quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Fonctions transverses dans une entreprise du Bâtiment

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Bâtiment.

Fonctions transverses dans une entreprise de Travaux Publics

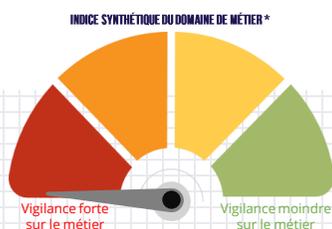
Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Travaux Publics.

Répartition des salariés de la production du Bâtiment selon 8 domaines de métier

Cette répartition s'appuie sur le métier du salarié

- Maçonnerie - gros œuvre
- Cloisons et façades
- Toit et ossature
- Aménagement bois
- Métallerie
- Électricité
- Fluides
- Sol

SYNTHÈSE



- Les métiers de la maçonnerie et du gros œuvre concentrent le plus gros volume d'emplois de la production du secteur (28%).
- Le besoin en ressources nouvelles entrantes est élevé par rapport aux ressources actuelles.
- Les projets de recrutement sont conséquents mais ces derniers s'avèrent relativement difficiles (75,7% jugés difficiles).
- Les salariés sont les plus âgés du secteur (39,8 ans vs 37,1 ans)
- Le poids de l'apprentissage est relativement important (80% des jeunes en formation initiale).

Au regard des poursuites d'études, insertion effective dans le secteur, etc., le potentiel mobilisable issu de l'appareil de formation est insuffisant pour couvrir les besoins annuels et notamment compenser un volume élevé de départs en retraite. Le niveau de vigilance est élevé quant à un équilibre de la relation emploi-formation.

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 - Traitements Réseau des CERC

* cf. définition au glossaire

3.1 Métiers de la maçonnerie – gros œuvre

Maçon et connexes, Préparateurs en démolition

FLUX DE SALARIÉS



8 180 projets de recrutement
dont **75,7%** de recrutements jugés difficiles



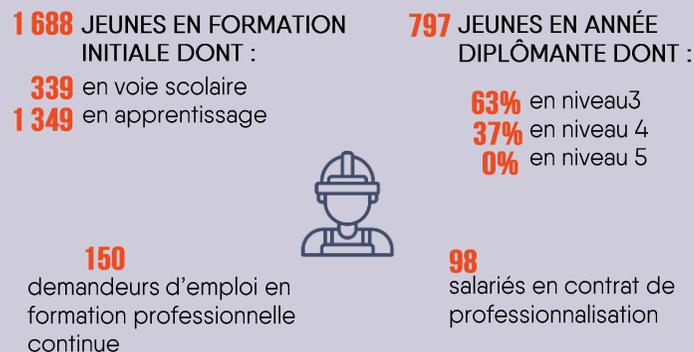
19,5% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

ENTRE 1 360 ET 1 510 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



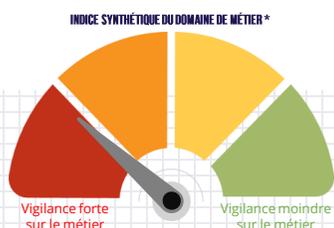
1 040

potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2022 - Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

SYNTHÈSE



Les métiers des cloisons et façades sont confrontés à certaines spécificités :

- Le taux de turn-over le plus élevé des métiers de la production bâtiment (21,4% vs 20,4%), à corrélérer avec une forte proportion d'entreprises individuelles (76%) et un faible niveau de qualification (51,8% d'ouvriers qualifiés).
La fidélisation des salariés est un point de vigilance important sur ce domaine.
- Les projets de recrutement s'avèrent difficiles dans 85% des cas.
- Les peintres enregistrent notamment un vieillissement de leurs effectifs ouvriers et un niveau de qualification qui se réduit.
- Environ 1 100 nouveaux salariés sont à recruter chaque année, un effectif supérieur au potentiel de sortants formés sur le marché du travail si l'on prend en compte l'insertion effective en sortie de formation.

A noter, les métiers des cloisons et façades peuvent être attractifs pour une reconversion.

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 - Traitements Réseau des CERC

* cf. définition au glossaire

3.2 Métiers des cloisons et façades

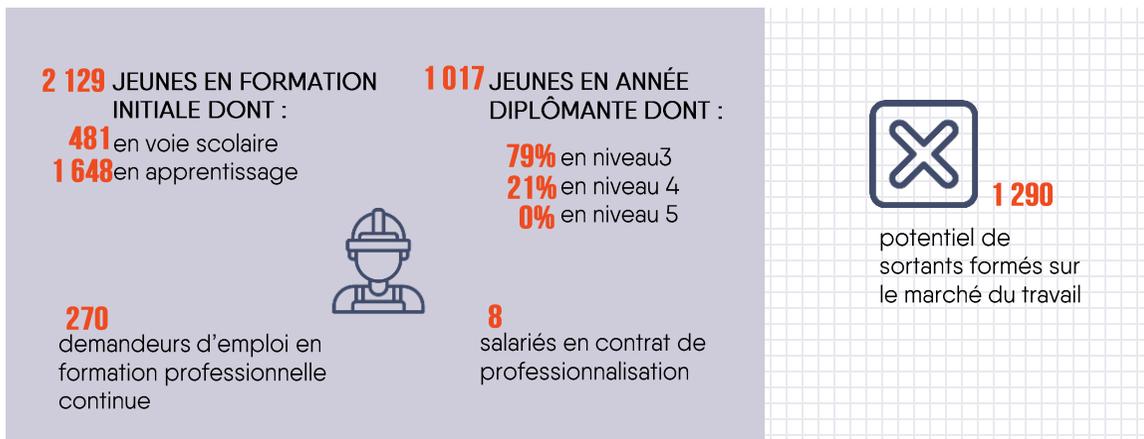
Peintres, Plâtriers, Façadiers

FLUX DE SALARIÉS



Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

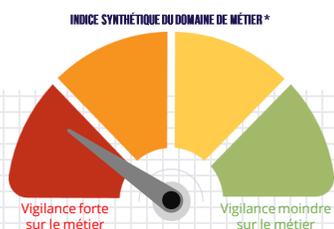


Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 - Traitements Réseau des CERC

Note : les métiers des cloisons et façades incluent les peintres, les plâtriers ainsi que les storistes.

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

SYNTHÈSE



Les salariés des métiers du toit et ossatures sont les plus jeunes dans les métiers de la production du bâtiment (33,6 ans vs 37,1 ans) avec un volume de départs en retraite faible, favorisé par un fort renouvellement des effectifs les années précédentes. Ainsi, le besoin en ressources nouvelles entrantes est donc limité par rapport aux ressources actuelles (2,2%). Parallèlement, le taux de turn-over est inférieur à la moyenne (17,9% vs 20,4%) avec un tissu économique comprenant une faible part d'entreprises individuelles (59%). Le potentiel de sortant formés apparaît comme suffisant pour couvrir des besoins annuels limités. Pour autant, une certaine « rareté » des personnels qualifiés pénalise les recrutements qui sont jugés particulièrement difficiles (91% des recrutements envisagés). A noter, un socle de formation initiale est indispensable pour accéder à ces métiers.

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 - Traitements Réseau des CERC

* cf. définition au glossaire

3.3 Métiers du toit et ossature

Charpentiers, Couvresseurs

FLUX DE SALARIÉS



1 864 SALARIÉS ENTRÉS
2 061 SALARIÉS SORTIS



2 160 projets de recrutement dont **91,2%** de recrutements jugés difficiles



17,9% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

ENTRE 300 ET 340 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

1 855 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
497 en voie scolaire
1 358 en apprentissage

810 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
61% en niveau 3
26% en niveau 4
13% en niveau 5



90 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

77 salariés en contrat de professionnalisation



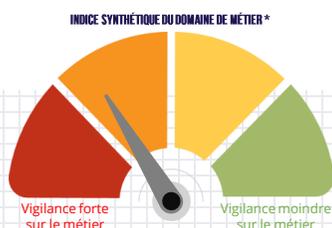
970

potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2022 - Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

SYNTHÈSE



Concernant les métiers de l'aménagement bois, les mouvements de personnels sont relativement limités (taux de turn-over : 17,3% vs 20,4% tous métiers). En détail, Les menuisiers enregistrent toutefois un vieillissement de leurs effectifs ouvriers et un niveau de qualification qui progresse.

Sur la formation initiale, le poids de l'apprentissage est un des plus faibles des métiers de la production bâtiment (55%), le niveau de formation est, sur ce domaine, relativement élevé avec 46% de jeunes en année diplômante de niveau 4.

Si le potentiel de sortants formés apparaît suffisant en volume, les déperditions en sortie de formation, poursuites d'étude, concurrence d'autres secteurs, inadéquation entre des besoins en menuisiers-agenceurs et des formés plutôt sur la pose, etc. rendent l'équilibre de la relation emploi-formation plutôt précaire et demande à être surveillé. A noter, un socle de formation initiale est indispensable pour accéder à ces métiers.

RESSOURCES DISPONIBLES



12 333 SALARIÉS
6 339 NON SALARIÉS
1 370 INTÉRIMAIRES
3 614 DEMANDEURS D'EMPLOIS



2 939 établissements avec au moins 1 salarié



37,3 ans en moyenne



56,1% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

6 958 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 - Traitements Réseau des CERC

* cf. définition au glossaire

3.4 Métiers de l'aménagement bois

Agenceurs, Menuisiers

FLUX DE SALARIÉS



2 470 SALARIÉS ENTRÉS
2 269 SALARIÉS SORTIS



2 280 projets de recrutement dont **84,6%** de recrutements jugés difficiles



17,3% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

ENTRE 590 ET 670 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

2 477 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

- 1 097** en voie scolaire
- 1 380** en apprentissage

1 204 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

- 54%** en niveau 3
- 46%** en niveau 4
- 0%** en niveau 5



190 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

39 salariés en contrat de professionnalisation



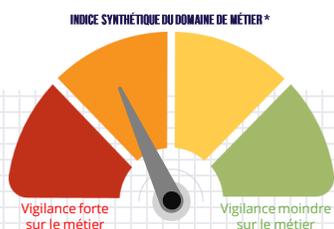
1 430

potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2022 - Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

SYNTHÈSE



Les métiers de la métallerie sont confrontés à un renouvellement important de leurs effectifs avec environ 300 ressources nouvelles à faire entrer sur le secteur soit 3,8% des effectifs en poste actuellement.

Sur ces métiers, le turn-over est nettement inférieur à la moyenne du Bâtiment (16,4% vs 20,4%) indiquant le peu de mouvements de salariés inter-entreprises (fidélisation des salariés). Le tissu économique se caractérise par une faible proportion d'entreprises individuelles (59%).

En matière de formation initiale, la métallerie est le domaine où les jeunes sont le plus formés en voie scolaire (53%).

Au regard des poursuites d'études, insertion effective dans le secteur, etc., le potentiel mobilisable issu de l'appareil de formation apparaît comme juste suffisant pour couvrir les besoins annuels. Ce métier souffre, par ailleurs, d'une méconnaissance qui nuit à l'orientation des jeunes sur ce domaine.

RESSOURCES DISPONIBLES



5 353 SALARIÉS
1 720 NON SALARIÉS
595 INTÉRIMAIRES
314 DEMANDEURS D'EMPLOIS



1 257 établissements avec au moins 1 salarié



39,3 ans en moyenne



58,8% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

1 780 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 - Traitements Réseau des CERC

* cf. définition au glossaire

3.5 Métiers de la métallerie Charpentier métallique, Métallier, Serrurier

FLUX DE SALARIÉS



855 SALARIÉS ENTRÉS
1 091 SALARIÉS SORTIS



660 projets de recrutement dont **78,8%** de recrutements jugés difficiles



16,4% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

ENTRE 270 ET 310 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

1 057 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

555 en voie scolaire
502 en apprentissage

522 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

61% en niveau 3
39% en niveau 4
0% en niveau 5



20 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

29 salariés en contrat de professionnalisation



570

potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2022 - Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

SYNTHÈSE



Favorisés par les passerelles vers les métiers de l'industrie, les métiers de l'électricité sont attractifs avec un appareil de formation important (plus de 2 150 jeunes en formation initiale).

Le niveau de qualification est élevé concernant ces métiers (57,5% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés) avec des salariés relativement jeunes (34,9 ans). Le taux de turn-over est plus faible que la moyenne Bâtiment (17,1% vs 20,4%)

Au regard des poursuites d'études, insertion effective dans le secteur, etc., le potentiel mobilisable issu de l'appareil de formation apparaît comme potentiellement suffisant pour couvrir les besoins annuels. Toutefois une concurrence de l'industrie peut engendrer une fuite potentielle des jeunes vers ce secteur. L'attractivité des métiers de l'électricité dans le secteur du Bâtiment est donc un élément à consolider.

A noter, un socle de formation initiale est indispensable pour accéder à ces métiers.

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

* cf. définition au glossaire

3.6 Métiers de l'électricité

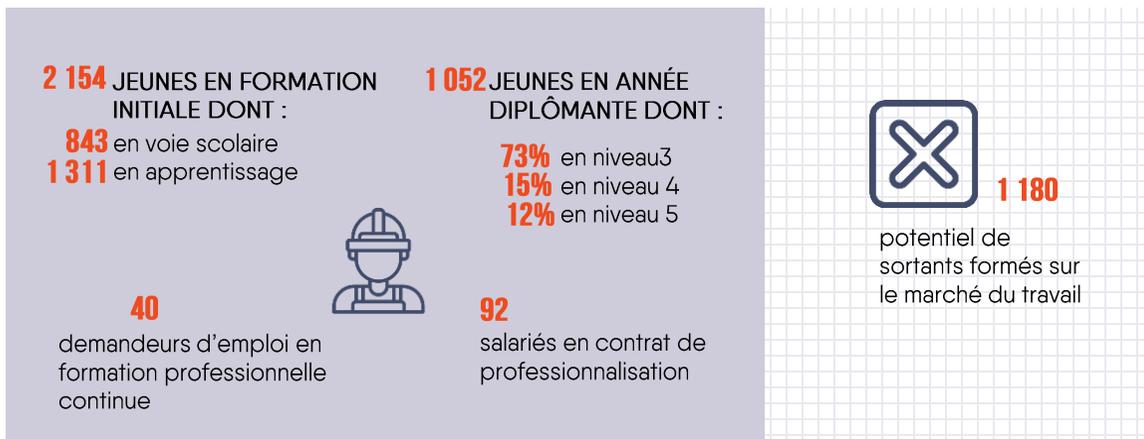
Électriciens, Maintenance d'équipements techniques

FLUX DE SALARIÉS



Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

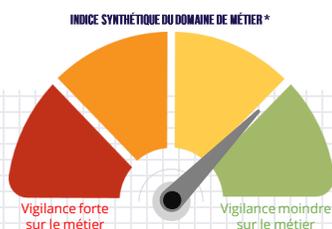
APPAREIL DE FORMATION



Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2022 – Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

SYNTHÈSE



Les métiers des fluides font également partie des métiers les plus attractifs du secteur du Bâtiment avec un appareil de formation initiale conséquent qui concentre le plus grand nombre de jeune (4 476). Le niveau de qualification est élevé dans ce domaine (58,1% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés). Les salariés sont parmi les plus jeunes du secteur (34,8 ans) compensant le volume de départs en retraite. Ainsi, le besoin en ressources nouvelles dans les années à venir est limité avec 2,3% des effectifs actuellement en poste à renouveler. Le potentiel de sortants formés s'avère largement suffisant pour couvrir les besoins annuels. Un bémol : la forte concurrence de l'industrie sur ces métiers peut affaiblir le nombre de jeunes se dirigeant vers le secteur du Bâtiment.

RESSOURCES DISPONIBLES

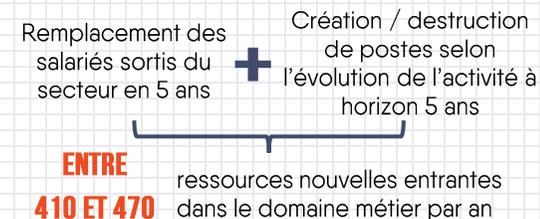


Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

* cf. définition au glossaire

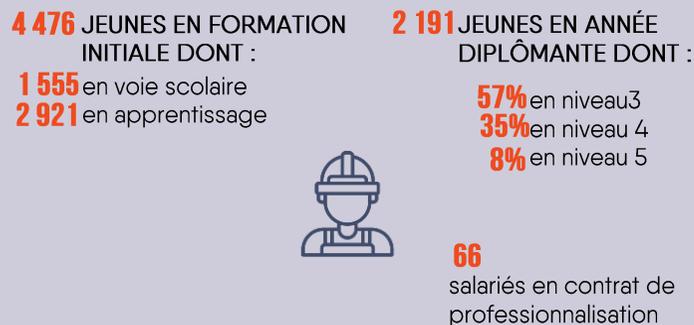
3.7 Métiers des fluides Chauffagistes, Plombiers

FLUX DE SALARIÉS



Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

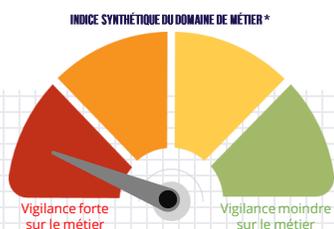
APPAREIL DE FORMATION



Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2022 – Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

SYNTHÈSE



Les métiers du sol se caractérisent par :

- Une forte proportion d'entreprises individuelles (74%) dans le tissu économique qui pèse sur la progression de la formation en apprentissage.
- Un niveau de formation plutôt faible ; les ouvriers des métiers du sol sont d'ailleurs les moins qualifiés du secteur du Bâtiment (48% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés).
- Un appareil de formation limité (491 apprenants) pénalisé par exemple par la disparition du CAP solier-moquetteur.
- 83% des jeunes en formation initiale sont en apprentissage ; poids le plus élevé tous domaines de métiers confondus.

Le potentiel de sortants formés n'est pas suffisant pour couvrir les besoins en ressources nouvelles notamment en raison du nombre restreint de jeunes en formation initiale et d'importants mouvements de personnels. L'attractivité de ces métiers et la fidélisation des salariés en poste sont des points de vigilance importants.

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 - Traitements Réseau des CERC

* cf. définition au glossaire

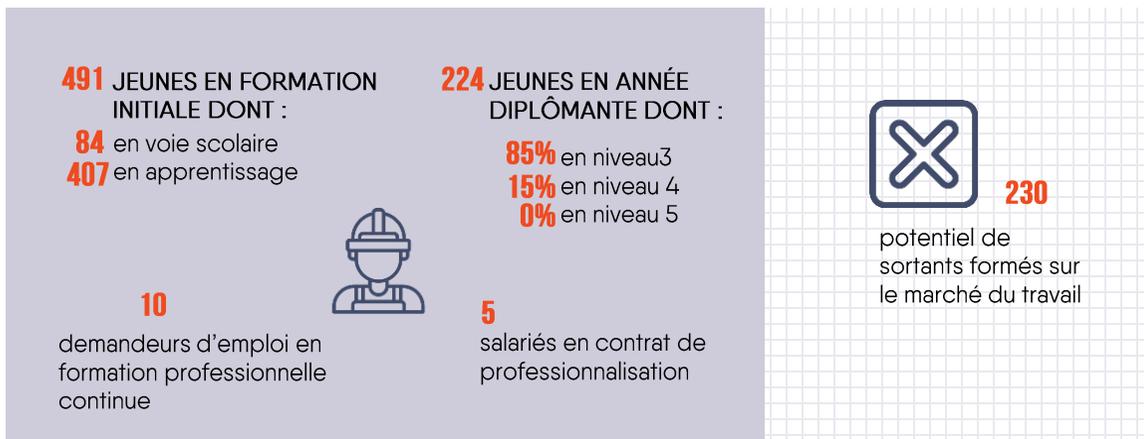
3.8 Métiers du sol Carreleurs, soliers moquetteurs

FLUX DE SALARIÉS



Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2022 - Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170) ; TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210) ; TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270) ; TP (165-180)

2. Stagiaires

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructyts et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau 3 : CAP, BEP, ... (= niveau V dans l'« ancienne » nomenclature)
- ▶ Niveau 4 : BAC PRO, BP, BTN, ... (= niveau IV)
- ▶ Niveau 5 : BTS, ... (= niveau III)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffre latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation

5. Apprentissage (source Constructyts)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2022 dans une entreprise de BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.) ou le niveau (du CAP jusqu'au niveau ingénieur)

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprise (sorties non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2022 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : sur l'exercice 2022 et soit absent de l'exercice 2021, soit présent sur l'exercice 2021 en tant qu'apprenti
- ▶ Sortants : sur l'exercice 2021 et absent de l'exercice 2022
- ▶ Stock : sur l'exercice 2022 et présent au 15 mars 2022.

Éléments de méthode utiles pour l'interprétation

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quel que soit le métier du salarié

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP ressortissante à la caisse de congés payés

Techniciens et cadres : salariés ayant un métier technicien et cadre dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Analyses métiers et regroupement métiers

Des regroupements de métiers ont été faits dans les fiches métier. En dehors de cette partie, les analyses utilisent les métiers sans regroupement.

Détails des regroupements Bâtiment :

- Métiers de la Maçonnerie / Gros Œuvre : Maçon et connexe, Préparateur en démolition
- Métiers de la Métallerie : Charpentier métallique, Métallier, Monteur poseur techniverrier, Serrurier
- Métiers de l'Aménagement Bois : Agenceur, Menuisier
- Métiers de l'Électricité : Dépanneur équipements techniques, Électricien
- Métiers des Cloisons et Façades : Peintre, Plâtrier, Storiste
- Métiers des Fluides : Chauffagiste, Plombier
- Métiers du Sol : Carreleur, Solier moquettiste
- Métiers du Toit et Ossature : Charpentier, Couvreur

3. Indice synthétique du domaine de métier

Cet indice synthétique a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation.

Interprétation : plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

4. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier, sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formés.

5. Niveau de diplôme

Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

6. DEFM

Sauf indication contraire, les données demandeurs d'emploi correspondent à l'ensemble du secteur de la Construction

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CERC



AQC Lyon, AURA HLM, BTP Banque Lyon, CCI région Auvergne-Rhône-Alpes
CCI Savoie, DDT 01, DDT 03, DDT 07, DDT 15, DDT 26, DDT 38, DDT 42, DDT 43
DDT 63, DDT 69, DDT 73, DDT 74, Fédération du BTP 01, Fédération du BTP 03,
Fédération du BTP 26/07, Fédération du BTP 38, Fédération du BTP 42,
Fédération du BTP 43, Fédération du BTP 63, Fédération du BTP 69, Fédération
du BTP 73, Fédération du BTP 74, Fédération des SCOP BTP Auvergne-Rhône-
Alpes, FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle Habitat FFB AURA, Métropole de
Lyon, Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes,
Routes de France Auvergne-Rhône-Alpes, UNGE Rhône-Alpes, UNTEC Rhône-
Alpes Auvergne

DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC



DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP



CERC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

04-72-61-06-30

contact@cercara.fr | www.cercara.fr

CERC Auvergne-Rhône-Alpes

@cerc_aqa